

mazars

Le Premium
131 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

Deloitte.

Immeuble Higashi
106, cours Charlemagne
69002 LYON

BOIRON

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

BOIRON

Société Anonyme
Lyon 967 504 697

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société BOIRON,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BOIRON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Provisions relatives aux indemnités de départ à la retraite et à l'accord de préparation à la retraite en France

(Paragraphe 2.9 et 19 de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié

Les salariés du Groupe Boiron bénéficient en France d'avantages postérieurs à l'emploi qui incluent les indemnités de départ en retraite conventionnelles et celles relatives à un accord interne de préparation à la retraite.

Ces engagements sont calculés chaque année par un actuair indépendant. Ils font l'objet d'une provision non courante au passif du bilan pour un montant de 78 705 k€ au 31 décembre 2020. Les modalités de cette évaluation sont décrites en paragraphe 2.9.1.2 de l'annexe aux comptes consolidés et le détail des hypothèses actuarielles retenues en paragraphe 19.2.1.

Nous avons considéré l'évaluation des engagements relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi comme un point clé de l'audit, pour les raisons suivantes :

- La détermination des hypothèses actuarielles repose notamment sur le jugement de la Direction du Groupe. Il s'agit principalement du taux d'actualisation, des prévisions d'évolutions de salaires, des taux de rotation du personnel et de la table de mortalité appliquée.
- Le montant de la provision est sensible aux hypothèses et méthodes utilisées pour le calcul. Une variation de ces hypothèses par rapport aux observations pourrait conduire à un impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Notre réponse

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- prendre connaissance de l'accord de préparation à la retraite ;
- examiner la conformité de la méthodologie de calcul des engagements relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi appliquée par le Groupe à la norme IAS 19 et aux techniques actuarielles reconnues ;

- rapprocher, par sondages, les données individuelles, liées aux salariés et utilisées pour le calcul des engagements, avec les données issues du logiciel de paie et les derniers bulletins de salaires ;
- réaliser un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie de calcul pour les engagements de Boiron SA. Cet examen critique, réalisé par nos experts, s'est notamment traduit par :
 - La revue critique des hypothèses démographiques et financières utilisées pour le calcul des engagements (taux d'actualisation, évolutions de salaire, taux de rotation du personnel, table de mortalité...) au regard de la réglementation ou la confrontation de ces hypothèses aux observations menées (benchmarks, éléments statistiques).
 - La contre-valorisation des engagements relatifs aux indemnités de retraites et à l'accord interne de préparation à la retraite.
- comparer les montants d'actifs pris en compte au titre des fonds externalisés en déduction du montant des engagements avec les montants confirmés par la compagnie d'assurance ;
- contrôler la correcte comptabilisation de la variation des engagements dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020, et en particulier la correcte prise en compte des impacts de la réorganisation annoncée en France en mars 2020 sur le montant des engagements et des actifs des fonds externalisés ;
- vérifier le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BOIRON par les assemblées générales du 19 mai 2011 pour le cabinet MAZARS et du 18 mai 2017 pour le cabinet DELOITTE & ASSOCIES.

Au 31 décembre 2020, le cabinet MAZARS était dans la 10^{ième} année de sa mission sans interruption et le cabinet DELOITTE & ASSOCIES dans la 4^{ième} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport du comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

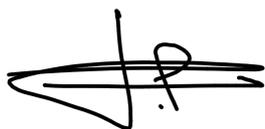
Les commissaires aux comptes

Mazars

Villeurbanne, le 8 avril 2021

Deloitte et Associés

Lyon, le 8 avril 2021



Nicolas Dusson



Séverine Herve



Vanessa Girardet

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Annexe

COMPTES CONSOLIDÉS

États financiers consolidés

Compte de résultat consolidé

(en K€)	Paragraphes	2020	2019
Chiffre d'affaires	24	513 582	557 123
Autres produits de l'activité	24	2	2
Coûts de production industrielle		(118 841)	(127 224)
Coûts de préparation et distribution		(111 312)	(119 797)
Coûts de promotion		(132 985)	(153 462)
Coûts de recherche		(3 516)	(3 133)
Coûts des affaires réglementaires		(11 168)	(11 146)
Coûts des fonctions support		(67 429)	(69 430)
Autres produits opérationnels	28	30 667	3 005
Autres charges opérationnelles	28	(60 815)	(9 023)
Résultat opérationnel		38 185	66 915
Produits de placement et charges de financement		111	373
Produits de placement		459	793
Charges de financement		(348)	(420)
Autres produits et charges financiers		(1 079)	(2 903)
Autres produits financiers		700	495
Autres charges financières		(1 779)	(3 398)
Quote-part dans les résultats des participations dans les entreprises associées		0	0
Résultat avant impôt		37 217	64 385
Impôts sur les résultats	30	(11 008)	(23 801)
Résultat net consolidé		26 209	40 584
Résultat net (part des minoritaires)		0	(46)
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	31	26 209	40 630
Résultat par action ⁽¹⁾	31	1,50 €	2,32 €

(1) En l'absence d'instrument dilutif, le résultat moyen par action est égal au résultat moyen dilué par action.

État du résultat global

(en K€)	Paragraphes	2020	2019
Résultat net consolidé		26 209	40 584
Autres éléments du résultat global recyclables en résultat		(7 577)	2 742
Écarts de conversion		(7 539)	2 757
Autres mouvements		(38)	(15)
Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture		0	0
Autres éléments du résultat global non recyclables en résultat		3 288	2 186
Écarts actuariels liés aux avantages postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾	19	3 288	2 186
Autres éléments totaux du résultat global ⁽²⁾		(4 289)	4 928
Résultat global consolidé		21 920	45 512
Résultat global (part des minoritaires)		50	(50)
RÉSULTAT GLOBAL (PART DU GROUPE)		21 870	45 562

(1) En 2020 : + 3 044 K€ d'écarts actuariels bruts et + 244 K€ d'impôts différés (incluant + 1 109 K€ d'ajustement d'impôts en lien avec l'anticipation de la baisse du taux d'impôt en France, cf. paragraphe 30).

En 2019 : + 1 941 K€ d'écarts actuariels bruts et + 245 K€ d'impôts différés (incluant + 867 K€ d'ajustement d'impôts en lien avec l'anticipation de la baisse du taux d'impôt en France, cf. paragraphe 30).

(2) Il n'y a pas d'effet impôt dans les autres éléments du résultat global autre que ceux mentionnés en (1).

Bilan consolidé

ACTIF (en K€)	Paragraphes	31/12/2020	31/12/2019
Actifs non courants		340 365	349 889
Goodwill	6	89 556	89 646
Immobilisations incorporelles	7	30 111	27 068
Immobilisations corporelles	8	174 815	191 263
Droits d'utilisation liés aux contrats de location	9	7 336	6 488
Immobilisations financières	10	2 807	2 385
Autres actifs non courants	14	32	29
Impôts différés actifs	30	35 708	33 010
Actifs courants		441 456	414 394
Actifs destinés à être cédés	11	1 693	1 519
Stocks et en-cours	12	85 037	72 249
Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients	13	88 920	104 274
Créances d'impôt sur les sociétés	14	8 586	9 523
Autres actifs courants	14	22 535	18 385
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	234 685	208 444
TOTAL ACTIF		781 821	764 283

PASSIF (en K€)	Paragraphes	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres (part du groupe)		509 136	505 475
Capital	16	17 545	17 545
Primes		79 876	79 876
Réserves et résultats consolidés		411 715	408 054
Intérêts minoritaires		34	(14)
Total capitaux propres		509 170	505 461
Passifs non courants		96 106	120 571
Emprunts et dettes financières non courants	17	3 292	4 536
Dettes financières locatives non courantes	18	5 623	5 236
Engagements sociaux	19	85 818	108 429
Provisions non courantes	20	96	898
Autres passifs non courants	22	1 277	1 443
Impôts différés passifs	30	0	29
Passifs courants		176 545	138 251
Emprunts et dettes financières courants	17	1 383	1 485
Dettes financières locatives courantes	18	2 132	1 759
Provisions courantes	20	64 962	16 388
Fournisseurs et comptes rattachés	21	38 201	41 430
Dettes d'impôts sur les sociétés	22	2 082	1 871
Autres passifs courants	22	67 785	75 318
TOTAL PASSIF		781 821	764 283

Tableau de flux de trésorerie consolidés

(en K€)	Paragraphes	2020 ^m	2019
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	32	68 268	50 859
Résultat net (part du groupe)		26 209	40 630
Amortissements des droits d'utilisation liés aux contrats de location		1 957	2 021
Autres amortissements et provisions (hors actifs courants)		67 298	36 126
Autres éléments (dont résultat des cessions d'actifs)		(1 417)	828
Marge brute d'autofinancement des sociétés consolidées après produits de placement, charges de financement et impôts		94 047	79 605
Produits de placement et charges de financement		(111)	(373)
Charge d'impôts (y compris impôts différés)		11 008	23 801
Capacité d'autofinancement consolidée avant produits de placement, charges de financement et impôts	32	104 944	103 033
Impôt versé / remboursement d'impôt	32	(20 921)	(28 681)
Variation du besoin en fonds de roulement, dont :	32	(15 755)	(23 493)
Variation des stocks et en-cours		(15 933)	(848)
Variation des créances clients et comptes rattachés		9 070	405
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		(416)	(8 116)
Variation des autres créances et dettes opérationnelles		(8 476)	(14 934)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	32	(19 336)	(33 563)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	32	(10 740)	(26 538)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	32	(9 961)	(10 990)
Cessions d'immobilisations corporelles	32	1 766	4 582
Cessions d'immobilisations incorporelles		11	11
Subventions d'investissements encaissées			0
Acquisitions des immobilisations financières		(88)	(85)
Cessions des immobilisations financières		94	4
Acquisitions d'actifs financiers courants		(365)	(547)
Cessions d'actifs financiers courants		0	0
Incidence des variations de périmètre - acquisitions	32	(32)	0
Incidence des variations de périmètre - cessions		(21)	0
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	32	(21 522)	(27 187)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	32	(18 380)	(25 389)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(2)	(3)
Augmentation et réduction de capital, primes et réserves		(4)	(18)
Rachats d'actions auto-détenues (hors contrat de liquidité)		0	0
Cessions d'actions auto-détenues (hors contrat de liquidité)		0	0
Émission d'emprunts	17	22	1 721
Remboursement d'emprunts	17	(1 254)	(1 760)
Intérêts versés		(51)	(97)
Remboursement des dettes financières locatives	18	(2 016)	(2 111)
Intérêts liés aux dettes financières locatives		(296)	(323)
Produits de placement encaissés		459	793
VARIATION DE TRÉSORERIE	32	27 410	(9 891)
Incidence des variations de cours des monnaies étrangères		(1 054)	1 018
Trésorerie nette au 1^{er} janvier	32	207 957	216 830
Trésorerie nette au 31 décembre	32	234 313	207 957
Capacité d'autofinancement consolidée avant produits de placement, charges de financement et impôts :			
• par action		5,99 €	5,88 €
• en % du chiffre d'affaires		20,4 %	18,5 %

(1) Comme indiqué en paragraphe 1, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur les flux de trésorerie de 2020 (absence de reports de passifs ou de créances significatifs). Par ailleurs, la réorganisation en France (cf. paragraphe 1) n'a pas eu d'impact significatif sur les flux 2020. L'essentiel des coûts sera supporté en 2021 et 2022.

Variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2020

Avant affectation du résultat (en K€)	Nombre d'actions ⁽¹⁾	Capital	Prime d'émission	Actions auto-détenues	Réserves consolidées ⁽²⁾	Écarts actuariels liés aux avantages postérieurs à l'emploi	Écarts de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
31/12/2018	17 519 302	17 566	79 876	(2 523)	430 797	(24 888)	(14 824)	486 004	39	486 043
Impact de l'application de la norme IFRS 16 au 01/01/2019					(448)			(448)		(448)
01/01/2019 retraité de IFRS 16	17 519 302	17 566	79 876	(2 523)	430 349	(24 888)	(14 824)	485 556	39	485 595
Rachats et cessions d'actions auto-détenues	(10 052)			124	(378)			(254)		(254)
Annulation d'actions auto-détenues		(20)		1 184	(1 164)			0		0
Dividendes versés					(25 389)			(25 389)	(3)	(25 392)
Transactions avec les actionnaires	(10 052)	(20)	0	1 308	(26 931)	0	0	(25 643)	(3)	(25 646)
Résultat net					40 630			40 630	(46)	40 584
Autres éléments du résultat global					(11)	2 186	2 757	4 932	(4)	4 928
Résultat global	0	0	0	0	40 619	2 186	2 757	45 562	(50)	45 512
31/12/2019 publié	17 509 250	17 546	79 876	(1 215)	444 037	(22 702)	(12 067)	505 475	(14)	505 461
Rachats et cessions d'actions auto-détenues	4 421			-9	180			171		171
Annulation d'actions auto-détenues		0		0	0			0		0
Dividendes versés					(18 380)			(18 380)	(2)	(18 382)
Transactions avec les actionnaires	4 421	0	0	(9)	(18 200)	0	0	(18 209)	(2)	(18 211)
Résultat net					26 209			26 209	0	26 209
Autres éléments du résultat global					(88)	3 288	(7 539)	(4 339)	50	(4 289)
Résultat global	0	0	0	0	26 121	3 288	(7 539)	21 870	50	21 920
31/12/2020	17 513 671	17 546	79 876	(1 224)	451 958	(19 414)	(19 606)	509 136	34	509 170

(1) Nombre d'actions après élimination des actions auto-détenues.

(2) Dont 387 498 K€ d'autres réserves et report à nouveau, et 2 201 K€ de réserve légale dans les comptes sociaux de BOIRON société mère, au 31 décembre 2020.

ANNEXE

Annexes aux comptes consolidés

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 10 mars 2021.

Ces comptes seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 mai 2021.

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

BOIRON, société mère du groupe, est une société anonyme de droit français. Son activité principale est la fabrication et la commercialisation de médicaments homéopathiques.

Son siège social est situé 2, avenue de l'Ouest Lyonnais, 69510 Messimy, France.

Au 31 décembre 2020, BOIRON société mère et ses filiales comptaient 3 344 employés (effectif physique) en France et à l'étranger, contre 3 502 au 31 décembre 2019.

L'action BOIRON est cotée sur Euronext Paris.

1 PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'EXERCICE

• 1^{er} janvier 2020 :

- **Passage du taux de remboursement des médicaments homéopathiques de 30 % à 15 % en France**

Leur déremboursement est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2021. De nombreuses complémentaires santé proposent une prise en charge totale ou partielle des médicaments homéopathiques.

A compter du 18 janvier 2021, BOIRON a pris la parole avec une communication grand public pour affirmer les spécificités de l'homéopathie et sa place dans le quotidien des Français. Cette campagne sera déclinée à l'international.

- **Finalisation de la cession du site de notre filiale UNDA**

La totalité des emplois a été sauvegardée et 38 salariés du site sont désormais employés par le repreneur depuis le 1^{er} janvier 2020. Les impacts financiers liés à cette cession ont été constatés en 2019.

• 11 mars 2020 : annonce d'un projet majeur de réorganisation en France

Depuis deux ans, les attaques virulentes, injustifiées et répétées contre l'homéopathie en France, pèsent lourdement sur notre entreprise qui voit son activité et ses résultats économiques reculer fortement.

Alors que notre production est 100 % française et que nous y réalisons 56 % de notre chiffre d'affaires en 2019, la décision brutale du ministère des Solidarités et de la Santé de dérembourser les médicaments homéopathiques au 1^{er} janvier 2021, constitue une véritable rupture qui a conduit notre entreprise à annoncer le projet de réorganisation suivant :

- l'arrêt du site de production de Montrichard près de Tours,
- la fermeture de 12 établissements de préparation-distribution sur les 27 que nous avons en France : Avignon, Belfort, Brest, Grenoble, Limoges, Niort, Paris-Bois d'Arcy, Paris-Ivry, Pau, Rouen, Strasbourg et Toulon,
- le redimensionnement des équipes de production et de préparation-distribution sur les sites conservés,
- la réorganisation des équipes commerciales.

Initialement cette réorganisation portait sur la suppression de 646 postes et la création de 134 postes. A la suite des négociations avec les représentants du personnel, la réorganisation en France entraîne la suppression de 566 postes et la création de 122 postes.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, le coût global est estimé à 63 780 K€, dont 58 714 K€ ont fait l'objet de provisions sur l'exercice 2020 en application des normes comptables en vigueur (la provision au 31 décembre 2020, compte tenu des coûts supportés dans l'exercice, s'élève à 56 747 K€, cf. paragraphe 20). La différence avec le coût global sera constatée en 2021. Ces coûts ont été constatés en autres charges opérationnelles (cf. paragraphe 28).

Dans le même temps, nous avons constaté une reprise de provisions de 25 995 K€ au titre de la réduction des engagements sociaux (cf. paragraphe 19) induite par cette réorganisation, constatée en autres produits opérationnels (cf. paragraphe 28).

Le plan de réorganisation n'a pas eu d'impact significatif sur la capacité d'autofinancement en 2020, car l'essentiel des coûts indiqués ci-dessus sera décaissé en 2021 et 2022.

Les premières fermetures sont intervenues à partir du mois de janvier 2021 et se termineront fin 2021 avec la fermeture du site de Montrichard.

• 16 mars 2020 : début du confinement en France, précédée par l'Italie et suivie par une généralisation dans l'ensemble de nos filiales

Valérie Lorentz-Poinsot témoigne sur cette situation inédite dans le mot d'introduction du présent document.

Les impacts de la crise sanitaire sur la rentabilité de l'exercice 2020 ne sont pas significatifs, la continuité de notre activité ayant été assurée et la structure financière du groupe restant largement équilibrée. Ainsi, le recours au chômage partiel a été non significatif et le groupe n'a pas demandé le report ou l'étalement de certaines dettes, et n'a pas eu de modification significative des conditions de règlement des clients.

- **19 mars 2020 : création d'une filiale à Hong-Kong, détenue à 100 % par le groupe**

Elle assurera le développement de notre activité sur l'Asie avec l'aide d'un réseau de distributeurs (cf. paragraphe 3).

- **21 décembre 2020 : décision du Conseil d'État**

Le Conseil d'Etat a décidé de ne pas donner suite à nos requêtes contestant les décrets portant sur la fin de la prise en charge financière par l'assurance maladie des médicaments homéopathiques.

- **28 décembre 2020 : vente d'établissement**

La vente de l'établissement de Francheville (Rhône) a généré une plus-value de 1 588 K€, constatée en autres produits opérationnels (cf. paragraphe 28).

Le résultat opérationnel de l'année s'élève à 38 185 K€, en baisse de 28 730 K€ par rapport à 2019.

Il s'élève, avant prise en compte de l'impact de la réorganisation, à 70 904 K€, en hausse de 3 955 K€ par rapport à 2019, à la suite :

- de la baisse du chiffre d'affaires qui impacte négativement la marge brute pour 35 158 K€,
- de la réduction de 31 203 K€ des charges opérationnelles, due aux économies réalisées sur l'exercice et au ralentissement des activités promotionnelles lié à la crise sanitaire,
- des effets de base en 2019 liés à la réorganisation de nos activités en Belgique (5 875 K€) et à la dépréciation des marques, brevets et matériels ALKANTIS (2 069 K€).

en milliers d'euros	2020
Résultat opérationnel	38 185
Neutralisation des charges de la réorganisation constatées en 2020	+ 58 714
Neutralisation de la reprise de provision au titre de la réduction des engagements sociaux	- 25 995
Résultat opérationnel avant impact de la réorganisation	70 904
% du chiffre d'affaires	13,8 %

2 MÉTHODES D'ÉVALUATION ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés du groupe BOIRON au 31 décembre 2020 ont été préparés conformément aux normes, amendements et interprétations publiés par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptés par l'Union Européenne.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission Européenne, intègre :

- les normes comptables internationales (IAS et IFRS),
- les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee - SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Reporting Interpretations Committee - IFRIC).

Les normes, amendements et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2020 n'ont pas d'impact significatif ou sont non applicables. Il s'agit principalement de :

- amendements à IAS 1 et IAS 8 sur le seuil de matérialité, publiés par l'Union Européenne en décembre 2019,
- amendements à IFRS 3 – définition d'une entreprise, publiés par l'Union Européenne en avril 2020,
- amendements à IFRS 16 sur les aménagements de loyers, publiés en octobre 2020,
- réforme des taux d'intérêts de référence, phase 1 – amendements des normes IFRS 7, IFRS 9 et IAS 39, publiés par l'Union Européenne en janvier 2020,
- cadre conceptuel révisé de l'information financière, publié par l'Union européenne en décembre 2019,
- amendements à IFRS 10 et IAS 28 - vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise,
- amendements à IAS 37 – coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire.

Par ailleurs, l'analyse sur les impacts de l'interprétation IFRIC de novembre 2019, portant sur la durée exécutoire des contrats de location (IAS 16) et la durée d'amortissement des agencements des inamovibles (IFRS 16), a été finalisée en 2020 ; elle n'a pas eu d'impact sur les comptes du groupe.

Le groupe BOIRON a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés ou non encore adoptés par l'Union Européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui entreraient en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021, sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne. Il s'agit principalement :

- réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2 (publiés en janvier 2021) - amendements à IFRS 7, IFRS 9 et IAS 39,
- amendements IAS 16 – Immobilisations corporelles – produit antérieur à l'utilisation prévue,
- amendements à IFRS 17/IFRS 4 – contrats d'assurance : exemption provisoire d'application d'IFRS 9.

Les normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB, qui rentreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, et pour lesquels le processus d'adoption par l'UE est en cours, sont les suivants :

- amendements à IAS 1 Présentation des états financiers – Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants, publiés les 23 janvier 2020 et 15 juillet 2020, et applicables au 1^{er} janvier 2023,
- améliorations annuelles des normes cycle 2018 -2020 : diverses dispositions, publiées le 14 mai 2020 et applicables au 1^{er} janvier 2022,
- amendements à IFRS 3 (référence au cadre conceptuel), IAS 16 (comptabilisation des produits générés avant la mise en service), et IAS 37 (contrats déficitaires), publiés le 14 mai 2020, et applicables au 1^{er} janvier 2022.

Le groupe ne s'attend pas à ce que ces amendements aient un impact significatif sur ses comptes.

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2020, mais non encore approuvés au niveau européen, qui auraient un impact significatif sur les comptes de cet exercice.

2.1 Utilisation d'estimations et hypothèses

Le groupe procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données en annexe. Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sont :

- les tests de dépréciation sur les actifs (paragraphe 6),
- les engagements sociaux (paragraphe 19),
- les provisions (paragraphe 20) ; pour information, il n'existe pas d'incertitude significative quant à l'évaluation de la provision pour réorganisation en France, les accords ayant été signés avant la date de clôture.

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables. Une évolution divergente des estimations et des hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Le groupe n'a pas constaté sur l'exercice d'évolution importante du niveau des incertitudes liées à ces estimations et hypothèses, à l'exception de la volatilité du taux d'actualisation utilisé pour le calcul des engagements sociaux et des cours de change (notamment sur le dollar américain, le rouble et le real brésilien), qui reste très élevée depuis plusieurs années. Les variations de cours de change ne conduisent toutefois pas à identifier un risque de dépréciation supplémentaire sur les actifs.

La sensibilité des engagements de retraite aux variations de taux et la sensibilité du groupe aux variations de change sont traitées aux paragraphes 19 et 23.

L'analyse des risques (notamment les risques liés aux variations des paramètres de marché et les risques pays) est présentée en paragraphe 23.

La crise sanitaire a augmenté de manière significative les incertitudes et les risques économiques, tant en France que sur le plan international. L'impact sur le groupe BOIRON est peu significatif en 2020. Le groupe n'a cependant pas le recul pour apprécier l'impact d'une crise durable.

2.2 Méthodes de consolidation

Les sociétés dont le groupe détient le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. L'analyse effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 10 (pouvoir sur les activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements) a confirmé l'existence d'un contrôle exclusif des filiales comprises dans le périmètre de consolidation du groupe BOIRON, sans changement par rapport à 2019. Pour information, le groupe détient plus de 50 % des droits de vote, directement ou indirectement, dans l'ensemble des filiales dont il détient le contrôle exclusif.

L'analyse des critères définis par les normes IFRS 10 et IFRS 11 n'a pas conduit à identifier de coentreprises et d'activités conjointes, sur les exercices présentés.

Les sociétés dans lesquelles le groupe n'exerce pas de contrôle ou ne détient pas d'influence notable ne sont pas consolidées.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation est mentionnée en paragraphe 3 de l'annexe.

Pour information, l'entité BOIRON en Allemagne, société sans activité depuis sa création, a été sortie du périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2020 pour être constatée en immobilisations financières pour la valeur consolidée à la date de déconsolidation. La mise en œuvre des tests de dépréciation a conduit à constater une variation de juste valeur qui ramène la valeur nette des titres à 0. L'impact net est non significatif sur les comptes du groupe.

2.3 Méthodes de conversion en monnaies étrangères

2.3.1 Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en produits ou en charges, en résultat opérationnel ou en autres charges et produits financiers suivant la nature de la transaction concernée.

La valeur des actifs et passifs non monétaires libellés dans une monnaie étrangère est figée au cours de change à la date de transaction.

Ces dispositions s'appliquent à l'ensemble des transactions en devises étrangères, qu'elles fassent l'objet de couvertures ou non. Les règles de comptabilisation des opérations de couverture sont présentées en paragraphe 2.10.

2.3.2 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les postes du bilan (autres que les éléments des capitaux propres) des sociétés consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, ont été convertis en utilisant le taux de clôture. Les produits et charges ainsi que les flux de trésorerie sont convertis en utilisant le taux moyen de l'exercice. Les postes des capitaux propres autres que le résultat de l'exercice sont convertis au cours historique.

l'année des écarts de conversion sont constatés en autres éléments du résultat global. Ils seront recyclés en résultat en cas de cession de la filiale.

Les goodwill provenant de l'acquisition d'une société étrangère sont considérés comme des actifs et des passifs de cette société. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de la société et sont convertis au taux de clôture.

Les écarts de conversion résultant de ce traitement sont inclus dans la rubrique « écarts de conversion ». Les mouvements de

Le groupe n'a pas de filiales situées dans des pays hyper-inflationnistes.

2.4 Actifs non courants

2.4.1 Goodwill

La norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprise ayant été d'application prospective à compter du 1^{er} janvier 2010, les goodwill existant à cette date ont été maintenus au bilan consolidé selon les anciennes règles applicables. Le groupe avait pris l'option de figer les goodwill existant au moment de la première application des normes IFRS et de netter les valeurs brutes et amortissements.

révisée, l'écart d'acquisition a été calculé par différence entre le coût des regroupements d'entreprises (frais d'acquisition exclus) et la part du groupe dans la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris celles concernant les impôts différés actifs. Il n'existe pas de complément de prix en cours sur les exercices présentés.

Le groupe a réalisé depuis le 1^{er} janvier 2010 un seul regroupement d'entreprise en 2017 avec l'acquisition de 100 % des actions du Laboratoire FERRIER. En application d'IFRS 3

2.4.2 Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Il n'existe pas dans le groupe d'immobilisation incorporelle à durée de vie indéfinie à l'exception des marques.

- les autres logiciels sont amortis sur une durée qui varie de un à cinq ans.

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunts » ne conduit pas le groupe à activer d'intérêts, son endettement étant non significatif.

Les brevets acquis par le groupe sont amortis sur la durée de protection juridique, soit vingt ans, sauf en cas de situation mettant en évidence une durée d'utilisation économique plus courte.

Les immobilisations incorporelles comptabilisées au sein du groupe sont ainsi valorisées au coût d'acquisition. Il s'agit pour l'essentiel de logiciels informatiques amortis linéairement sur leur durée de vie estimée :

Les marques développées en interne sont constatées en charges.

- les logiciels de gestion intégrés de type « ERP », compte tenu de leur importance opérationnelle et de leur durée probable d'utilisation, sont amortis sur une durée de huit ans,

Les redevances payées pour leur exploitation et les formules de spécialités de médication familiale ne sont pas comptabilisées en immobilisations incorporelles, lorsqu'elles ne remplissent pas les critères d'activation. En pratique, les marques comptabilisées en immobilisations incorporelles sont ainsi exclusivement constituées de marques acquises lors d'opérations de croissance externe.

Les frais de recherche et de développement sont essentiellement composés :

- d'une part, de frais de recherche pharmacologique, clinique et fondamentale qui en pratique ne répondent pas aux critères d'activation de la norme IAS 38. Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Le groupe a choisi de présenter le Crédit d'Impôt Recherche associé à ces dépenses, assimilé à des subventions de recherche, en autres produits opérationnels (cf. paragraphe 2.6),
- d'autre part, de logiciels acquis ou développés : ces dépenses de logiciels sont immobilisées lorsqu'elles concernent des projets informatiques importants.

Dans le cas des logiciels, seules les dépenses de développement internes et externes liées aux étapes suivantes sont activées :

- frais d'analyse organique,
- frais de programmation, de tests et jeux d'essais,
- frais de documentation destinée à l'utilisateur.

2.4.3 Immobilisations corporelles

2.4.3.1 Comptabilisation

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien, qui sont immobilisés.

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunts » ne conduit pas le groupe à activer d'intérêts, son endettement étant non significatif.

Il n'existe pas d'immobilier de placement dans le groupe.

2.4.4 Droits d'utilisation liés aux contrats de location et principes comptables spécifiques à la norme IFRS 16

La norme IFRS 16 ne fait plus la distinction côté preneur entre contrats de location financement et contrats de location simple.

Les contrats de location confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Les contrats de location qui répondent à cette définition sont comptabilisés selon les modalités définies ci-dessous, sauf dans les cas d'exemptions prévus par la norme (durée des contrats inférieure à douze mois et/ou bien sous-jacents de faible valeur) et sauf dans les contrats non retraités du fait de leur impact non significatif.

En pratique, l'analyse a conduit à retraiter uniquement les contrats portant sur des actifs corporels et plus spécifiquement sur des contrats de location immobilière.

Pour les contrats non retraités, les loyers sont maintenus en charges opérationnelles.

Pour les contrats retraités (location immobilière), les règles de comptabilisation sont présentées ci-après.

Ces dépenses sont activées dans le respect des six critères de la norme IAS 38 :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement des logiciels,
- intention de les achever et de les utiliser,
- capacité à les utiliser,
- capacité de ces logiciels à générer des avantages économiques futurs probables,
- disponibilité de ressources techniques pour achever,
- et enfin capacité à évaluer de manière fiable les dépenses attribuables à ces actifs.

Les projets informatiques immobilisés sont amortis à compter de la date de mise en service des différents lots.

Les dépenses relatives aux Autorisations de Mise sur le Marché (AMM), sauf si celles-ci ont été acquises, ne sont pas activées car elles ne sont pas représentatives d'un actif.

2.4.3.2 Amortissement

Les immobilisations corporelles (hors terrains) sont amorties linéairement suivant leur durée normale d'utilisation estimée par le groupe. Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans les montants amortissables, quand celle-ci est jugée significative.

Les durées normales d'utilisation des immobilisations généralement retenues sont les suivantes :

- trois à cinq ans pour le matériel de bureau et le matériel informatique,
- huit à douze ans pour le matériel et l'outillage industriel, le mobilier, les agencements des terrains, les installations générales, les agencements et aménagements divers,
- trente ans pour les constructions.

À la date de début du contrat, le groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif financier au titre d'une obligation locative. L'actif et le passif sont présentés sur une ligne distincte du bilan.

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers non encore versés, sur la durée du contrat. Les contrats de location retraités ne comportent pas de composante variable significative.

En l'absence de contrats de crédit-bail, la valeur actualisée est déterminée en utilisant le taux d'emprunt marginal calculé pour chaque pays, en fonction de la durée du contrat. Le taux d'emprunt marginal correspond à un taux du profil de paiement.

La durée d'un contrat de location est la période exécutoire, qui correspond à la période non résiliable, augmentée de toute option de prolongation du contrat que le groupe a la certitude raisonnable d'exercer, et de toute option de résiliation du contrat que le groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

En pratique, les durées retenues pour les principaux contrats de location sont les suivantes :

- en Italie : période exécutoire de dix ans,
- en Belgique : bail emphytéotique de trente ans,
- en Pologne : période exécutoire de dix ans,
- en Russie : période exécutoire de six ans,
- en France : période exécutoire de neuf ans (baux commerciaux 3/6/9) : période non résiliable de trois ans et certitude d'exercer les options de prolongation après trois et six ans.

Il n'existe pas de clause de résiliation anticipée dans les différents baux, ni de clause susceptible de mettre fin au contrat qui conduit à supporter des pénalités plus que non significatives, en cas de non-renouvellement du bail à la fin de la période non résiliable. En pratique, l'essentiel des loyers sont fixes et il n'y a pas d'option d'achat.

Comme indiqué au paragraphe 2, la mise en œuvre au 31 décembre 2020 de l'interprétation IFRIC de novembre 2019,

2.4.5 Immobilisations financières et autres actifs financiers non courants

2.4.5.1 Actifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti lorsqu'ils ne sont pas désignés à la juste valeur par le compte de résultat, qu'ils sont détenus aux fins d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et qu'ils donnent lieu à des flux de trésorerie correspondant uniquement au remboursement du principal et aux versements d'intérêts. Ces actifs sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Les produits d'intérêts, profits et pertes de change, dépréciations et profits et pertes résultant de la décomptabilisation sont enregistrés en résultat.

Ce poste inclut pour le groupe principalement la partie « restricted cash » du contrat de liquidité lié au rachat d'actions (cf. paragraphes 2.8 et 10), ainsi que la part non courante de prêts et garanties immobilières.

Les actifs financiers non courants s'entendent à plus d'un an.

2.5 Suivi de la valeur des actifs immobilisés

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, dont la durée de vie est déterminée, est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles amortissables sont constatées en résultat et donnent lieu à modification prospective du plan d'amortissement ; elles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Concernant les immobilisations incorporelles, la mise en œuvre des tests de dépréciation n'a concerné, à ce jour, que quelques marques acquises dont la commercialisation de certains médicaments avait été arrêtée et pour lesquelles la dépréciation a été estimée sur la base de projections de ventes futures. Dans le cas de projets d'ERP en cours de développement, les indices de perte de valeur concerneraient un arrêt du projet.

portant sur la durée exécutoire des contrats de location (IAS 16) et la durée d'amortissement des agencements des inamovibles (IFRS 16), n'a pas eu d'impact sur les comptes du groupe.

Les droits d'utilisation liés aux contrats de location sont évalués comme suit : le coût est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations de l'obligation locative. Aucune perte de valeur et aucune réévaluation de l'obligation locative n'ont été constatées en 2020.

En l'absence d'option d'achat, les droits d'utilisation liés aux contrats de location sont amortis sur la durée du contrat.

Comme indiqué au paragraphe 2, le groupe n'a pas bénéficié d'allègements de loyers liés à la crise sanitaire en 2020.

Le groupe n'a pas identifié de situations où il est bailleur, ni de situations de cessions-bails.

2.4.5.2 Actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global

Il n'existe pas d'actifs financiers non courants qui rentrent dans cette catégorie.

2.4.5.3 Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat

Cette rubrique comprend les titres de participation non consolidés, incluant les titres de placement FCPI (Fonds Commun de Placement dans l'Innovation). L'ensemble des variations de juste valeur, y compris les dividendes perçus, sont comptabilisés en résultat. Leur traitement comptable est indiqué en paragraphe 2.10.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié sur les projets de développement en cours à la clôture des exercices présentés.

Les goodwill et les autres actifs incorporels dont la durée de vie n'est pas déterminée ou non encore amortis car en cours de développement (essentiellement les projets de développement d'ERP en cours), font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an.

Les tests sont réalisés en fonction des actifs, soit au niveau des actifs individuels, soit au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Les UGT correspondent aux pays et représentent des activités opérationnelles, regroupant des produits homogènes sur les plans stratégique, commercial et industriel. Cette segmentation est cohérente avec l'information sectorielle. Le périmètre des UGT n'a pas été modifié sur les exercices présentés (cf. paragraphe 6.1).

Pour la mise en œuvre de ces tests de dépréciation sur les UGT, les immobilisations (y compris les goodwill) ainsi que les éléments du besoin en fonds de roulement sont rattachés aux UGT. Les tests de pertes de valeur sont réalisés en comparant la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. En pratique, les tests de dépréciation sur les goodwill sont réalisés à ce jour par rapport à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs sur une durée de cinq ans et d'une valeur terminale.

Les principales modalités de mise en œuvre de cette méthode sont présentées en paragraphe 6.2.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat pour la différence. Cette dépréciation est imputée en priorité au goodwill existant. Les pertes de valeur relatives aux goodwill, constatées en autres charges opérationnelles, ne sont pas réversibles, sauf lors de la sortie du goodwill (exemple : cession de filiale).

2.6 Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. De même, les impôts différés sont comptabilisés sur les écritures de retraitement entre les comptes sociaux et les comptes consolidés.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement, estimée au regard des prévisions disponibles, ou lorsqu'il existe des opportunités d'optimisation fiscale à l'initiative du groupe. Ils ne sont pas significatifs au niveau du groupe.

Pour apprécier la capacité du groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- différences temporaires passives, prises en compte sur un horizon de cinq ans,
- prévisions de résultats fiscaux futurs disponibles estimés généralement sur un horizon de cinq ans, tenant compte des contraintes locales liées à l'utilisation des déficits fiscaux,
- historique des résultats fiscaux des années précédentes et origine des déficits (charges significatives et non récurrentes...),
- et, le cas échéant, stratégie fiscale comme la cession envisagée d'actifs sous-évalués, le regroupement de filiales ou la réalisation d'abandons de créances, lorsque la décision dépend du groupe.

Le groupe a constaté un impôt différé sur le retraitement des contrats de location lié à la norme IFRS 16, pour un montant non significatif.

Des tests sont effectués en paragraphe 6.2 pour apprécier la sensibilité des valeurs déterminées à la variation de certaines hypothèses actuarielles et opérationnelles clés.

Impacts liés à l'application de la norme IFRS 16 :

L'analyse effectuée n'a pas conduit à identifier d'actifs liés aux contrats de location qui seraient à tester indépendamment d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT).

Dans l'attente des précisions attendues sur les modalités pratiques de réalisation des tests de dépréciation intégrant le retraitement d'IFRS 16, et compte tenu des nombreuses difficultés pratiques identifiées, les tests de dépréciation ont été réalisés comme en 2019, d'une part, avant impact de la norme IFRS 16, d'autre part, de manière approchée en intégrant dans la valeur comptable de l'UGT l'actif lié au droit d'utilisation et la dette liée à l'obligation locative, sans modification du calcul du taux d'actualisation et des flux de trésorerie prévisionnels.

Comme indiqué dans l'annexe aux comptes consolidés 2019, l'application de la norme IFRS 16 ne devrait en principe pas avoir d'impact significatif dans le cas d'une valeur recouvrable déterminée par rapport à des flux de trésorerie prévisionnels.

Le montant des actifs d'impôts différés non constatés par application de ces principes est donné en annexe en paragraphe 30.

La position nette retenue au bilan est le résultat de la compensation entre créances et dettes d'impôts différés par société fiscale suivant les conditions prévues par la norme IAS 12. Les impôts différés au bilan ne sont pas actualisés.

Un passif d'impôt différé est constaté en cas de distribution de réserves prévues générant un impact fiscal, lorsque l'incidence est significative.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impact de la baisse progressive des taux d'impôt sur les sociétés est donné en paragraphe 30.

Les actifs et passifs d'impôts différés peuvent être enregistrés par contrepartie en compte de résultat ou en autres éléments du résultat global en fonction de la comptabilisation des éléments auxquels ils se rapportent.

En France :

- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est comptabilisée en charges opérationnelles et non en impôt sur les sociétés,
- le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) est comptabilisé en autres produits opérationnels,
- le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a été supprimé en 2019 et est compensé par des baisses des charges sociales. Il était présenté auparavant en autres produits opérationnels.

2.7 Actifs courants

2.7.1 Actifs destinés à être cédés et abandons d'activités

Conformément à la norme IFRS 5, les actifs et passifs non courants disponibles immédiatement pour la cession, pour lesquels un plan de cession ainsi que les actions nécessaires pour trouver un client sont engagés et dont la vente à moins d'un an est très probable, sont classés comme étant destinés à être

cédés. Ces actifs et passifs non courants sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette de frais de cession.

Les actifs ne sont plus amortis à compter de leur affectation dans cette rubrique.

2.7.2 Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

L'ensemble des stocks est valorisé selon la méthode du prix moyen pondéré.

Le coût des stocks tient compte des éléments suivants :

- la valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires,
- les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production,
- les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation d'un article en stock est inférieure à son coût. Dans le cas où la valeur de réalisation ne peut être déterminée par rapport à des données directement observables, celle-ci est approchée à partir d'indices de pertes de valeur, comme la rotation des produits en stocks et leur obsolescence.

2.7.3 Actifs financiers courants

Ils incluent les créances clients et comptes rattachés, les autres actifs courants et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Compte tenu de la durée du cycle d'exploitation de la société, les actifs courants s'entendent à moins d'un an.

2.7.3.1 Créances commerciales (créances clients), autres actifs liés aux contrats et autres passifs liés aux contrats

Les modalités de constatation du chiffre d'affaires sont présentées en paragraphe 2.11.1.

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à leur juste valeur qui correspond le plus souvent à leur valeur nominale. Les créances sont actualisées lorsqu'elles comportent une composante financement significative (échéance de règlement supérieure à un an). En pratique, aucune créance ne comporte une composante financement significative sur les exercices présentés.

Le risque client n'est pas significatif dans le groupe.

Une provision est constatée conformément à la norme IFRS 9 en fonction des pertes attendues, en tenant compte des éventuelles garanties.

Le groupe applique la méthode simplifiée de dépréciation des créances. Ainsi, le groupe distingue les clients douteux (clients pour lesquels il existe un risque élevé de défaillance) des autres créances. Les créances douteuses sont provisionnées au cas par cas.

Les autres créances sont provisionnées sur la base d'une matrice de provisionnement, qui tient compte d'une probabilité de défaillance et d'une probabilité de perte en cas de défaut.

L'analyse du risque est effectuée en tenant compte de critères tels que la situation financière du client, l'ancienneté de la créance, l'existence d'un litige, d'une couverture ou d'une garantie.

Une perte de valeur est constatée lorsque les flux de règlement attendus estimés à la clôture de l'exercice sont inférieurs à la valeur comptable.

Il n'existe pas d'actifs liés aux coûts marginaux d'obtention du contrat et aux coûts d'exécution des contrats.

Les passifs liés aux contrats clients (cf. paragraphe 2.11.1) concernent :

- des dettes à l'égard des clients liées aux contreparties à verser aux clients,
- des produits constatés d'avance, peu significatifs, visant à rattacher le chiffre d'affaires sur l'exercice.

2.7.3.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les dépôts à terme, les titres de créances négociables et les parts d'OPCVM de trésorerie en euros, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme, sans versement de pénalités significatives et qui ne présentent pas de risque

significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, à savoir la valeur liquidative à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont constatées en résultat.

Les placements ne répondant pas à cette définition sont constatés selon les cas en autres actifs financiers courants ou non courants.

2.8 Capitaux propres consolidés et actions auto-détenues

Les actions auto-détenues par le groupe, dans le cadre du programme de rachat d'actions et du contrat de liquidité, sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux

propres. Le résultat de cession des actions auto-détenues est imputé sur les capitaux propres pour le montant net d'impôt.

2.9 Passifs non courants et courants

2.9.1 Engagements sociaux

Les salariés du groupe perçoivent des avantages sociaux conformément aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient ou aux accords signés localement avec les partenaires sociaux.

Les salariés du groupe bénéficient :

- d'avantages à court terme : congés payés, primes de fin d'année, intéressement, participation ou droits à récupération du temps travaillé issus des accords sur la réduction du temps de travail,
- d'avantages postérieurs à l'emploi : Accord interne de Préparation à la Retraite, Indemnités de Départ à la Retraite de la convention collective, retraite du régime de la Sécurité sociale et retraites complémentaires,
- d'autres avantages à long terme : médailles du travail, gratifications et prépension.

Le groupe offre ces avantages à travers des régimes soit à cotisations définies, soit à prestations définies.

2.9.1.1 Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont reconnus dans les dettes des différentes sociétés du groupe qui les accordent et figurent parmi les autres passifs courants.

2.9.1.2 Avantages postérieurs à l'emploi

2.9.1.2.1 Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes du groupe, les cotisations étant enregistrées en charges lorsqu'elles sont dues.

2.9.1.2.2 Régimes à prestations définies

Conformément à la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les avantages postérieurs à l'emploi sont évalués tous les ans par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées, selon le barème prévu dans la convention collective

ou l'accord d'entreprise. L'estimation des indemnités de départ à la retraite est réalisée en tenant compte d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié, avec prise en compte de charges sociales.

Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de versement de la prestation,
- un taux d'actualisation financière spécifique au pays où sont situés les engagements,
- des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel et de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles retenues à la clôture sont décrites en paragraphe 19.

Des tests sont effectués pour apprécier la sensibilité de l'engagement à une variation du taux d'actualisation.

Le coût des services rendus est comptabilisé en résultat opérationnel tandis que le coût financier, net du rendement estimé des placements externalisés, est comptabilisé en autres produits et charges financiers. Le rendement estimé des placements externalisés est calculé en retenant le taux d'actualisation utilisé pour l'estimation de l'engagement global de la période antérieure.

Lorsque les engagements sont préfinancés au travers de fonds externes, les actifs détenus au travers de fonds sont évalués à la juste valeur pour l'essentiel et présentés au bilan en net de l'engagement.

Les écarts actuariels positifs ou négatifs comprennent les effets sur l'engagement du changement des hypothèses de calcul, les ajustements de l'obligation liés à l'expérience ainsi que les écarts de rendement sur les fonds en cas de préfinancement. Par application de la norme IAS 19 révisée, ces écarts sont reconnus en autres éléments du résultat global non recyclables, pour leur montant net d'impôt.

Coût des services passés et liquidation de régime

Le coût des services passés lié à des modifications de régime ou à des réductions de régime et les profits ou pertes liés à des liquidations de régimes, sont comptabilisés en résultat opérationnel à la date de survenance de l'évènement, depuis l'application de la norme IAS 19 révisée.

Comme indiqué au paragraphe 1, la réduction des engagements sociaux induite par la réorganisation en France a été constatée en autres produits opérationnels.

Aucune modification ni liquidation de régime n'est intervenue en 2019 et 2020.

Avantages postérieurs à l'emploi des sociétés françaises

Indemnités de Départ à la Retraite

Ces indemnités concernent BOIRON société mère, BOIRON Caraïbes et BOIRON Océan Indien.

Accord de Préparation à la Retraite

Les principales modalités sont les suivantes :

- le régime de préparation à la retraite permet de disposer de temps libre et de réduire progressivement le temps de travail, facilitant ainsi le passage de l'activité vers la retraite sans diminution de salaire,
- les salariés bénéficiaires de cet accord sont les salariés qui terminent leur carrière au sein de BOIRON société mère, et quittent les effectifs, dans le cadre d'un départ ou d'une mise à la retraite et qui ont au minimum dix ans d'ancienneté à la date de départ administrative à la retraite,
- les salariés bénéficiaires ont la possibilité d'intégrer le dispositif de préparation à la retraite au maximum quatre ans avant l'âge auquel ils pourront prétendre à la liquidation de leur pension de vieillesse du régime général et au minimum trois ans avant cette date,
- le capital temps de préparation à la retraite est de 1 638 heures ou 468 demi-journées pour un salarié à temps complet et ayant au moins vingt-cinq ans d'ancienneté. Pour les personnes en temps partiel et ayant moins de vingt-cinq ans d'ancienneté, ces heures ou demi-journées sont proratisées,
- cette réduction du temps de travail s'applique sur le temps de travail en vigueur au moment de l'entrée dans le mécanisme de préparation à la retraite,
- des grilles prédéterminées de choix de réduction sont proposées aux salariés pour organiser cette réduction de temps de travail, tenant compte des différentes conditions requises.

2.9.2 Emprunts et dettes financières (hors dettes financières locatives)

Les emprunts et dettes financières non courants comprennent la fraction à plus d'un an des emprunts et autres financements, notamment la réserve de participation des salariés. En pratique, les emprunts et dettes financières ne sont pas significatifs et comprennent notamment la réserve de participation des salariés.

2.9.3 Dettes financières locatives

Les principes et méthodes comptables des dettes financières locatives liés à la norme IFRS 16 sont traités en paragraphe 2.4.4.

Dans l'éventualité où la Sécurité sociale ou les régimes de retraite complémentaires modifieraient significativement les conditions d'obtention de la retraite à taux plein, les parties se réuniraient pour adapter, le cas échéant, les modalités de ce régime.

Comme indiqué ci-dessus, l'impact sur les Indemnités de Départ à la Retraite et sur l'Accord de Préparation à la Retraite, lié aux salariés concernés par la réorganisation, a été constaté en autres produits opérationnels.

Avantages postérieurs à l'emploi de BOIRON Italie

Les engagements relatifs au TFR en Italie (versement d'une indemnité de départ aux salariés italiens) sont, compte tenu de leur nature de charges à payer certaines, comptabilisés en autres passifs non courants. Les avances versées aux salariés sont constatées en moins des autres passifs non courants. La charge annuelle est constatée en charges de personnel.

2.9.1.3 Autres avantages à long terme

Ces avantages couvrent les médailles du travail (primes jubilaires) accordées par les sociétés françaises, les gratifications accordées par BOIRON Espagne ainsi que la prépension et les gratifications accordées par les filiales belges et BOIRON Inde.

Un actuaire indépendant calcule, à la clôture de chaque exercice, la valeur actualisée des obligations futures de l'employeur relative à ces engagements.

Cette valeur actualisée donne lieu à la comptabilisation d'une provision non courante au passif du bilan.

Le groupe n'externalise pas le financement de ces engagements.

Les écarts actuariels et incidences des modifications, réductions ou liquidations de régimes relatifs aux autres avantages à long terme (médailles du travail, gratifications) sont comptabilisés en résultat opérationnel, comme les autres composantes de la variation.

Les emprunts et dettes financières courants comprennent :

- la part à moins d'un an des emprunts et autres financements,
- les découverts bancaires.

Les emprunts et dettes financières sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Il n'existe pas de dettes financières constatées à la juste valeur.

2.9.4 Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite. La part à moins d'un an d'une provision est enregistrée en courant, le solde en non courant.

Ces provisions couvrent essentiellement :

- les provisions pour réorganisations,
- les provisions pour retours de marchandises, calculées, d'une part sur des bases statistiques qui s'appuient sur l'historique des retours des exercices précédents et, d'autre part, sur la base de connaissance d'évènements portant à considérer qu'il y aura lieu de réaliser des retours exceptionnels,

- les provisions pour litiges sociaux et autres litiges commerciaux,
- les provisions destinées à couvrir des actions en cours sur les procédures à risque.

Dans le cas des réorganisations, une obligation est constituée dès lors que la réorganisation a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avec un délai d'achèvement rendant improbable toute modification significative du plan.

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact de l'actualisation est significatif.

Les actifs et passifs éventuels sont mentionnés en paragraphe 34.

2.9.5 Fournisseurs et autres passifs

Les autres passifs non courants comprennent la fraction à plus d'un an des autres passifs.

Les autres passifs courants comprennent la fraction à moins d'un an des autres passifs.

2.10 Instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés.

Les instruments financiers sont présentés dans différentes rubriques du bilan (actifs financiers non courants, clients, fournisseurs, dettes financières...).

2.10.1 Actifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti concernent essentiellement les actifs financiers non courants (cf. paragraphe 2.4.5.1) et les actifs financiers courants, tels que les créances clients (cf. paragraphe 13), les autres créances hors

fiscales et sociales et les comptes de régularisation (cf. paragraphe 14).

Comme indiqué ci-avant, il n'existe pas d'actifs financiers comportant une composante financement significative.

2.10.2 Actifs financiers évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global

Le groupe ne détient pas de tels actifs.

2.10.3 Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat

Les actifs financiers non courants sont des titres non consolidés, qui en pratique ne sont pas significatifs (cf. paragraphe 10). L'analyse a conduit à considérer que l'évaluation au coût constituait la meilleure estimation de la juste valeur.

Les actifs financiers courants concernent essentiellement des valeurs mobilières de placement (cf. paragraphe 15).

2.10.4 Passifs financiers évalués au coût amorti

Ces passifs couvrent essentiellement :

- les emprunts et dettes financières, évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif (cf. paragraphe 17),
- les dettes fournisseurs qui ne présentent pas de composante financement.

Pour information, les seuls passifs financiers comportant une composante financement significative concernent les avantages postérieurs à l'emploi (cf. paragraphe 19).

2.10.5 Reclassement d'actifs et de passifs financiers sur les exercices présentés

Aucun reclassement n'a été effectué sur les exercices présentés.

2.10.6 Instruments dérivés

Le groupe a mis en place des instruments de couverture du risque de change répondant à la définition de couverture telle que prévue dans la norme IFRS 9 et en phase avec sa politique générale de gestion des risques (relation de couverture clairement définie et documentée à la date de mise en place de la couverture, efficacité démontrée, instrument de couverture éligible, absence de risques crédit dominant...).

Les instruments de couverture sont mis en place pour une durée maximale de douze mois.

En pratique, les instruments de couverture correspondent à des produits simples (principalement ventes à terme) et correspondent principalement à des couvertures de juste valeur et non de flux de trésorerie.

Les variations de juste valeur des contrats de couverture de juste valeur sont constatées en résultat.

Les variations de juste valeur des contrats de couverture des flux de trésorerie sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat pour la partie non efficace. Les montants constatés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat de manière symétrique lors de la comptabilisation de l'élément couvert. Les instruments de couverture de taux en vigueur au 31 décembre 2020 sont détaillés en paragraphe 23.

Les dérivés de change sont essentiellement des opérations à terme et des options, qui rentrent dans le niveau 2 de la hiérarchie définie par la norme IFRS 13 (juste valeur calculée à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données

observables tels que des prix d'actifs ou de passifs similaires ou des paramètres cotés sur un marché actif).

Les dérivés de change sont évalués à chaque clôture à leur juste valeur et comptabilisés au bilan en autres actifs et passifs courants. La juste valeur a été déterminée sur la base d'informations communiquées par un prestataire externe à la date de clôture. La contrepartie de la juste valeur dépend du dérivé et de la relation de couverture : les dérivés étant essentiellement liés à des couvertures de juste valeur, les variations de juste valeur des dérivés sont constatées dans les autres produits et charges opérationnels ou financiers (cf. paragraphes 2.11.2 et 2.11.3), selon qu'ils soient ou non qualifiés de couverture.

Conformément à la norme IFRS 13, les instruments financiers sont présentés en trois catégories, selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- **niveau 1** : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés (non ajustés), liés à des actifs et passifs identiques, sur des marchés actifs,
- **niveau 2** : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix),
- **niveau 3** : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Un tableau récapitulatif des encours à la clôture par catégorie et par niveau est donné en paragraphe 23 de l'annexe.

2.11 Compte de résultat

Le groupe applique la recommandation ANC n° 2013-R-03 du 7 novembre 2013 sur la présentation du compte de résultat et a pris l'option de ne pas présenter un niveau de résultat

correspondant au résultat opérationnel courant, seul un résultat opérationnel est identifié.

2.11.1 Produits de l'activité

La norme IFRS 15 pose les principes de la comptabilisation du chiffre d'affaires sur la base d'une analyse en cinq étapes successives :

- identification du contrat,
- identification des différentes obligations de performance c'est-à-dire la liste des biens ou services que le vendeur s'est engagé à fournir à l'acheteur,
- détermination du prix global du contrat,
- allocation du prix global à chaque obligation de performance,
- comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts afférents lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

La crise sanitaire n'a pas conduit à modifier les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires.

L'activité du groupe BOIRON est essentiellement liée à la fabrication et la distribution de produits homéopathiques (plus de 90 % du chiffre d'affaires). Le chiffre d'affaires est constaté à la date de transfert du contrôle, qui en pratique correspond à la

date de livraison. Les revenus sont ainsi constatés à l'achèvement, il n'existe pas de chiffre d'affaires lié à la vente de produits constaté à l'avancement.

Le groupe intervient uniquement en tant que principal.

Les contrats clients ne comportent pas d'obligations de performances distinctes significatives.

Les règles de comptabilisation des revenus de l'activité ne reposent pas sur des estimations.

Les garanties sont considérées comme une obligation de prestation distincte, et font l'objet d'une provision, le cas échéant, constatée selon la norme IAS 37 (cf. paragraphe 2.9.4).

L'analyse effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 15 a conduit à présenter les contreparties versées aux clients, en diminution du chiffre d'affaires. En effet, les sommes versées aux clients ne sont pas la contrepartie de services identifiés et distincts.

Conformément à la norme IFRS 15, les produits de l'activité sont enregistrés nets de :

- rabais, remises, ristournes,
- avoirs,
- escomptes,
- contreparties versées aux clients assimilées à une réduction de prix,
- variations des provisions pour retours exceptionnels.

2.11.2 Résultat opérationnel

L'indicateur de performance utilisé par le groupe est le résultat opérationnel. Il correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- du coût de l'endettement financier net,
- des autres produits et charges financiers,
- de la quote-part dans les résultats des participations dans les entreprises associées,
- du résultat des activités destinées à être cédées,
- des impôts sur le résultat.

Il intègre le résultat des activités du groupe ainsi que les autres produits et charges opérationnels.

Le chiffre d'affaires lié à des prestations de services est non significatif (0,2 % du chiffre d'affaires). Il est constaté au fur et à mesure de la réalisation des services.

Le résultat de change portant sur les transactions commerciales est présenté en autres produits et charges opérationnels pour la partie efficace, et lorsque l'impact est significatif, en autres produits et charges financiers, pour la partie non efficace.

Les autres produits et charges opérationnels comprennent :

- d'une part, les éléments inhabituels, non récurrents et significatifs, tels que notamment :
 - les résultats de cession d'actifs corporels et incorporels et de titres consolidés,
 - les provisions, les dépréciations d'actifs courants, les dépréciations des goodwill et les dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, dont le fait générateur répond à cette définition (fermeture d'établissements...),
- d'autre part, le résultat de change sur les transactions commerciales, le résultat des instruments dérivés sur opérations commerciales qualifiés de couverture pour la partie efficace, ainsi que le Crédit d'Impôt Recherche.

2.11.3 Produits de placement et charges de financement, autres produits et charges financiers

Les produits de placement et charges de financement comprennent :

- les charges d'intérêts sur la dette financière consolidée (coût de l'endettement financier brut intégrant les frais financiers, les intérêts liés aux dettes financières locatives, les frais d'émission, le résultat de change sur les dettes financières et l'impact des opérations de couverture) constituée des emprunts et des autres dettes financières (notamment découverts),
- diminuées des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les autres charges et produits financiers sont constitués :

- de l'effet de l'actualisation des actifs et passifs (hors dettes financières locatives), principalement composé du coût financier des engagements sociaux, net du rendement attendu du fonds externalisé,
- des autres frais payés aux banques sur les opérations financières,
- des incidences sur le résultat des participations non consolidées (dividendes, dépréciations, résultat de cession),
- du résultat de change sur les transactions financières, comprenant les comptes courants non éliminés en consolidation,
- du résultat constaté sur les instruments dérivés de change liés aux transactions commerciales et financières, non qualifiés de contrats de couverture ou lié à la partie non efficace, lorsque l'impact est significatif.

2.11.4 Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après déduction des actions auto-détenues.

Il n'existe pas d'instrument dilutif, ni d'activités qualifiées d'abandonnées au sens de la norme IFRS 5.

2.12 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi conformément à la norme IAS 7, selon la méthode indirecte, en partant du résultat net consolidé. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissement et de financement.

Les flux de trésorerie liés à l'activité sont ceux générant des revenus et ceux ne répondant pas aux critères de flux d'investissement ou de financement. Le groupe a choisi de classer dans cette catégorie les dividendes reçus des sociétés non consolidées. Les variations de provisions liées au besoin en fonds de roulement sont rattachées aux flux correspondants.

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement sont ceux issus des acquisitions et de cessions d'actifs à long terme et d'autres actifs non classés en équivalents de trésorerie, à l'exception des augmentations et diminutions des droits d'utilisation liés aux contrats de location non considérés comme des flux de trésorerie selon la norme. L'incidence des variations de périmètre de l'exercice est clairement identifiée dans ces flux. Les flux liés aux acquisitions et cessions sont présentés nets des variations des dettes sur immobilisations et créances sur cessions d'immobilisations.

Les opérations de financement sont celles qui entraînent une modification de l'importance ou de la nature des capitaux propres ou des dettes de l'entreprise. Les augmentations de capital de l'exercice ainsi que les dividendes versés, les

mouvements sur actions auto-détenues réalisés en dehors du contrat de liquidité, les émissions ou remboursement d'emprunts sont inclus dans cette catégorie et les remboursements des dettes financières locatives (les augmentations des dettes ne sont pas considérées comme des flux de trésorerie, par application de la norme). Le groupe a également choisi de classer dans ces flux les intérêts versés (y compris les intérêts liés aux dettes financières locatives) et les produits de placement encaissés.

La trésorerie du groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

2.13 Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, une information sectorielle est fournie dans le paragraphe 5 de l'annexe.

Le niveau d'information sectorielle retenu par le groupe est la zone géographique, sans changement par rapport aux années précédentes. En effet, la Direction prend ses décisions sur la base de cet axe stratégique en utilisant le reporting par zones géographiques comme outil clef d'analyse. L'axe géographique correspond par ailleurs à l'organisation fonctionnelle du groupe.

Les zones géographiques ont été déterminées en regroupant les pays présentant des caractéristiques économiques similaires, compte tenu de leur similitude en termes de risques, de stratégie, de contraintes réglementaires et de rentabilité.

L'analyse a conduit à retenir les zones suivantes, sans changement par rapport aux années précédentes :

- France : métropole française et DOM TOM,
- Europe : tous pays européens exclusion faite de la France,
- Amérique du Nord : États-Unis et Canada exclusivement,
- Autres pays : ensemble des pays ne répondant aux critères d'aucune des trois zones ci-avant.

Le résultat sectoriel est établi par rapport aux données consolidées, de manière identique aux années précédentes.

Le critère d'affectation à une zone géographique est celui de la localisation des actifs permettant de réaliser les ventes. Ce critère est différent de celui utilisé pour l'information publiée trimestriellement sur le chiffre d'affaires qui reprend une répartition par zone géographique de destination des ventes (marché).

Il existe un seul secteur d'activité significatif qui est la fabrication et la commercialisation de médicaments homéopathiques. Les produits provenant d'activités accessoires sont non significatifs.

3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La consolidation par intégration globale porte sur les sociétés suivantes du groupe BOIRON, classées par date de création ou date d'entrée dans le groupe :

Pays	Dénomination sociale	Mouvements de périmètre Type de mouvement	Date	% d'intérêt au 31/12/2020	% d'intérêt au 31/12/2019	% de contrôle au 31/12/2020	% de contrôle au 31/12/2019
Belgique	UNDA	Achat d'actions aux minoritaires	23/06/2020	99,98 %	99,28 %	99,98 %	99,28 %
Italie	LABORATOIRES BOIRON			99,91 %	99,91 %	99,97 %	99,97 %
Etats-Unis	BOIRON USA ⁽¹⁾			100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Etats-Unis	BOIRON			100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Espagne	BOIRON SOCIEDAD IBERICA DE HOMEOPATIA			99,99 %	99,99 %	100,00 %	100,00 %
Canada	BOIRON CANADA			100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	BOIRON	Déconsolidation	01/01/2020	0,00 %	100,00 %	0,00 %	100,00 %
France (Martinique)	BOIRON CARAIBES			99,04 %	99,04 %	99,04 %	99,04 %
République tchèque	BOIRON CZ			100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Slovaquie	BOIRON SK			100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Pologne	BOIRON SP			100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Roumanie	BOIRON RO			100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Tunisie	BOIRON TN			99,90 %	99,90 %	100,00 %	100,00 %
Hongrie	BOIRON HUNGARIA			100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Russie	BOIRON			100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Brésil	BOIRON MEDICAMENTOS HOMEOPATICOS			99,99 %	99,99 %	100,00 %	100,00 %
Belgique	BOIRON BELGIUM ⁽¹⁾	Liquidation	28/12/2020	0,00 %	100,00 %	0,00 %	100,00 %
France	LES EDITIONS SIMILIA ⁽²⁾			97,52 %	97,52 %	97,54 %	97,54 %
Suisse	BOIRON			100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France (La Réunion)	BOIRON			100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bulgarie	BOIRON BG			100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Portugal	BOIRON			100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Belgique	BOIRON			100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Inde	BOIRON LABORATORIES			99,99 %	99,99 %	99,99 %	99,99 %
Colombie	BOIRON S.A.S.			100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Hong-Kong	BOIRON ASIA LIMITED	Création	19/03/2020	100,00 %		100,00 %	

(1) Société holding.

(2) Société dont l'objet principal est l'édition.

La date de clôture de toutes les sociétés est le 31 décembre, à l'exception de BOIRON LABORATORIES, en Inde, qui clôture ses comptes sociaux au 31 mars. Elle effectue un arrêté intermédiaire au 31 décembre, pour l'établissement des comptes annuels consolidés, faisant l'objet d'un audit contractuel.

La société BOIRON BELGIUM a fait l'objet d'une liquidation le 28 décembre 2020, à la suite d'une simplification du schéma de détention des sociétés en Belgique. L'impact sur les comptes consolidés de cette opération est non significatif.

L'entité BOIRON en Allemagne, société sans activité depuis sa création, a été sortie du périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2020. L'impact de cette déconsolidation est non significatif sur les comptes du groupe (cf. paragraphe 2.2).

Les sociétés contrôlées non consolidées, compte tenu de leur impact jugé non significatif au niveau du groupe, sont comptabilisées en immobilisations financières (cf. paragraphe 10).

4 MÉTHODE DE CONVERSION DES ÉLÉMENTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Le tableau suivant présente les taux de conversion euro contre monnaies étrangères retenus pour la consolidation des principales sociétés en monnaies étrangères :

Taux de conversion	Taux moyen 2020	Taux moyen 2019	Taux de clôture 2020	Taux de clôture 2019
Couronne tchèque	26,455	25,670	26,242	25,408
Dollar américain	1,141	1,120	1,227	1,123
Dollar canadien	1,529	1,486	1,563	1,460
Forint hongrois	351,204	325,230	363,890	330,530
Leu roumain	4,838	4,746	4,868	4,783
Real brésilien	5,890	4,414	6,374	4,516
Rouble russe	82,645	72,459	91,467	69,956
Zloty polonais	4,443	4,298	4,560	4,257

5 INFORMATION SECTORIELLE

Le tableau ci-après présente les données 2020 :

Données relatives au compte de résultat	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Autres pays	Éliminations ⁽¹⁾	2020
Chiffre d'affaires externe	299 476	107 122	100 753	6 231		513 582
Chiffre d'affaires inter-secteurs	115 269	2 972	34	1 633	(119 908)	0
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	414 745	110 094	100 787	7 864	(119 908)	513 582
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	45 100	3 256	2 304	(403)	(12 072)	38 185
<i>dont dotations nettes aux amortissements et dépréciations sur immobilisations</i>	(28 966)	(2 404)	(893)	(343)		(32 606)
<i>dont variations nettes des dépréciations sur actifs, provisions et engagements sociaux</i>	(36 509)	2 732	(678)	(134)		(34 589)
Produits de placement et charges de financement	338	(119)	(32)	(76)		111
Impôts sur les résultats	(10 824)	(2 968)	(423)	(224)	3 431	(11 008)
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	33 549	170	1 848	(717)	(8 641)	26 209

Données relatives au bilan	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Autres pays	Éliminations ⁽¹⁾	31/12/2020
Total bilan	770 995	98 570	101 983	7 472	(197 199)	781 821
Goodwill	85 316	2 825	1 415			89 556
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	187 905	4 828	11 699	494		204 926
Impôts différés actifs	30 832	2 150	2 684	42		35 708
Besoin en fonds de roulement	52 815	31 985	41 243	2 163	(35 322)	92 884

Données relatives au tableau des flux de trésorerie	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Autres pays	Éliminations ⁽¹⁾	2020
Investissements corporels et incorporels	19 176	483	977	65		20 701

(1) Dont éliminations des flux et des résultats internes inter-secteurs.

Les données 2019 sont présentées ci-dessous :

Données relatives au compte de résultat	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Autres pays	Éliminations ⁽¹⁾	2019
Chiffre d'affaires externe	339 029	126 092	86 510	5 492		557 123
Chiffre d'affaires inter-secteurs	97 179	6 789	24	1 817	(105 809)	0
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	436 208	132 881	86 534	7 309	(105 809)	557 123
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	73 650	(9 237)	721	(1 558)	3 339	66 915
<i>dont dotations nettes aux amortissements et dépréciations sur immobilisations</i>	(31 148)	(3 919)	(623)	(262)		(35 952)
<i>dont variations nettes des dépréciations sur actifs, provisions et engagements sociaux</i>	622	(3 107)	(253)	(23)	20	(2 741)
Produits de placement et charges de financement	840	60	(495)	(32)		373
Impôts sur les résultats	(22 468)	(168)	(82)	(21)	(1 062)	(23 801)
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	49 116	(9 295)	141	(1 609)	2 277	40 630

Données relatives au bilan	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Autres pays	Éliminations ⁽¹⁾	31/12/2019
Total bilan	734 964	111 856	93 579	8 459	(184 575)	764 283
Goodwill	85 316	2 825	1 505			89 646
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	199 619	5 310	12 677	725		218 331
Impôts différés actifs	27 104	3 751	2 139	16		33 010
Besoin en fonds de roulement	35 588	38 786	31 727	3 089	(27 801)	81 389

Données relatives au tableau des flux de trésorerie	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Autres pays	Éliminations ⁽¹⁾	2019
Investissements corporels et incorporels	30 673	1 244	5 205	406		37 528

(1) Dont éliminations des flux et des résultats internes inter-secteurs.

Le chiffre d'affaires consolidé ventilé selon le critère de destination des ventes, tel qu'il est publié dans le cadre de l'information réglementée trimestrielle, se présente comme suit :

Données relatives au chiffre d'affaires	2020	2019
France	278 062	313 400
Europe (hors France)	115 371	132 981
Amérique du Nord	100 753	87 672
Autres pays	19 395	23 070
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	513 582	557 123

La ventilation du chiffre d'affaires par ligne de produits est donnée en paragraphe 24.

La structure de la clientèle du groupe est atomisée. Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires du groupe sur les exercices présentés.

6 GOODWILL

6.1 Données chiffrées

Goodwill	31/12/2019	Augmentations / (Diminutions)	Écarts de conversion	31/12/2020
BOIRON SA ⁽¹⁾	84 653			84 653
LES ÉDITIONS SIMILIA	663			663
Total « France » ⁽²⁾	85 316	0	0	85 316
Belgique	0			0
Italie	2 242			2 242
Espagne	583			583
Suisse	55			55
Total « Europe (hors France) »	2 880	0	0	2 880
Canada	224		5	229
États-Unis	1 281		(95)	1 186
Total « Amérique du Nord »	1 505	0	(90)	1 415
Total « Autres pays »	0			0
TOTAL GOODWILL BRUTS	89 701	0	(90)	89 611
Dépréciation Suisse	(55)			(55)
Dépréciation Belgique	0			0
TOTAL GOODWILL NETS	89 646	0	(90)	89 556

(1) Le goodwill de BOIRON société mère provient de DOLISOS (70 657 K€), LHF (7 561 K€), SIBOURG (1 442 K€), DSA (1 381 K€), HERBAXT (1 785 K€) et Laboratoire FERRIER (1 827 K€).

(2) Les goodwill des différentes acquisitions intervenues en France étant devenus indissociables, les tests de dépréciation sont réalisés au niveau de la France.

Il n'y a pas eu d'acquisition générant un nouveau goodwill en 2020.

Les autres variations des goodwill bruts sur 2020 sont liées uniquement aux écarts de conversion sur la zone « Amérique du Nord ».

6.2 Tests de dépréciation

Comme indiqué en paragraphe 2.5, les tests de dépréciation sont réalisés en déterminant la valeur d'utilité des UGT selon la méthode des cash-flows futurs actualisés mise en œuvre selon les principes suivants :

- les cash-flows sont issus de budgets et prévisions à moyen terme (cinq ans) élaborés par le contrôle de gestion du groupe et validés par la Direction,
- les taux de croissance retenus sur l'horizon explicite peuvent varier en fonction des spécificités des différents marchés,
- les free cash-flows ne tiennent pas compte des éventuels éléments financiers,
- les taux d'actualisation sont déterminés en prenant en compte le taux des OAT, la prime de risque de marché, un coefficient bêta et le cas échéant, une prime de risque spécifique, liée principalement à un risque pays identifié comme spécifique. Les primes de risques spécifiques sont ajustées afin de ne pas intégrer le risque déjà pris en compte au niveau des prévisions. Les taux ainsi calculés ont été rapprochés des taux pris en compte par certains analystes,
- le taux d'actualisation retenu pour la France (95 % des goodwill nets) s'élève à 9,7 % en 2020, contre 9,3 % en 2019. Les taux retenus pour les autres UGT sont compris entre 9,1 % et 14,0 % en 2020 (entre 9,2 % et 13,9 % en 2019),
- la valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini d'un cash-flow normatif, déterminé généralement à partir du dernier flux de l'horizon explicite, sur la base du taux d'actualisation retenu pour l'horizon explicite et d'un taux de croissance à l'infini tenant compte de critères liés à l'UGT et au pays et en pratique cohérent par rapport aux hypothèses retenues par les analystes et aux pratiques sectorielles. Le taux retenu pour la France s'élève à 1,5 % contre 2,0 % en 2019, comme en 2018 et les taux retenus pour les autres UGT sont compris entre 0,8 % et 2,5 % en 2020, comme en 2019,
- la progression du chiffre d'affaires et plus généralement des différents niveaux de flux retenue par UGT est en accord avec l'organisation, les investissements actuels et les évolutions historiques. Elle ne tient donc compte que des réorganisations engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance.

La réorganisation significative engagée en France en 2020 et les impacts estimés au titre du déremboursement (cf. paragraphe 1) ont été pris en compte dans les prévisions.

Les tests effectués n'ont pas conduit à constater de dépréciations complémentaires.

Le groupe a effectué des tests pour apprécier la sensibilité des valeurs ainsi déterminées à une variation considérée comme envisageable :

- du taux d'actualisation (plus ou moins 0,5 point),
- du taux de croissance à l'infini (plus ou moins 0,5 point),
- du taux de résultat opérationnel (plus ou moins 0,5 point).

Le groupe n'a pas identifié de variation raisonnablement possible des hypothèses clés pouvant conduire à constater une dépréciation.

Le déremboursement de l'homéopathie et la réorganisation en France n'ont pas conduit à constater de dépréciation du goodwill. En effet, la valeur recouvrable reste largement supérieure à la valeur nette comptable de l'UGT France.

7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles	31/12/2019	Augmentations		Cessions et mises au rebut	Impacts des tests de dépréciation	Ecart de conversion et autres mouvements	31/12/2020
		Acquisitions	Amortissements annuels				
Marques	1 107			(21)			1 086
Logiciels	96 027	3 772		(21)		2 729	102 507
Licences et droits de propriété	45						45
Brevets et formules	2 395					(1)	2 394
Actifs incorporels en cours de développement ⁽¹⁾	5 735	6 417				(2 543)	9 609
Autres immobilisations incorporelles	2 916					(333)	2 583
MONTANT BRUT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	108 225	10 189	0	(42)	0	(148)	118 224
Marques	(1 043)		(2)	19			(1 026)
Logiciels	(75 004)		(6 941)	22		(198)	(82 121)
Licences et droits de propriété	(42)						(42)
Brevets et formules	(2 391)					1	(2 390)
Autres immobilisations incorporelles	(2 677)		(154)			297	(2 534)
MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(81 157)	0	(7 097)	41	0	100	(88 113)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	27 068	10 189	(7 097)	(1)	0	(48)	30 111

(1) Il s'agit de l'activation, au fur et à mesure de leur mise en service, des projets informatiques en cours, amortis pour l'essentiel sur huit ans. Une partie des modules liés aux différents programmes informatiques en France a été mise en service en 2020 (cf. colonne « Écart de conversion et autres mouvements ») ; le solde devrait être mis en service pour l'essentiel en 2021.

L'analyse n'a pas conduit à identifier d'indice de perte de valeur sur les développements en cours liés aux ERP.

La mise en œuvre des tests de dépréciation au 31 décembre 2020 n'a pas conduit à constater de dépréciation d'immobilisations incorporelle. En 2019, les marque et brevets acquis en 2017 auprès de la société ALKANTIS avaient été dépréciés totalement, à hauteur de 1 984 K€. Aucune immobilisation incorporelle significative n'est concernée par la réorganisation mise en œuvre en France en 2020 (cf. paragraphe 1).

Aucune immobilisation incorporelle ne faisait l'objet de nantissement, de prise de garantie ou de sûreté au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020.

Aucune immobilisation incorporelle n'a été reclassée en 2020, comme en 2019, dans les actifs destinés à être cédés.

La variation des immobilisations incorporelles en 2019 était la suivante :

Immobilisations incorporelles	31/12/2018	Augmentations		Cessions et mises au rebut	Impacts des tests de dépréciation (IAS 36)	Ecart de conversion et autres mouvements	31/12/2019
		Acquisitions	Amortissements annuels				
MONTANT BRUT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	99 204	10 731	0	(1 855)	0	145	108 225
MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(72 784)	0	(8 036)	1 843	(1 984)	(196)	(81 157)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	26 420	10 731	(8 036)	(12)	(1 984)	(51)	27 068

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges comme présenté en paragraphe 27.

8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Immobilisations corporelles	31/12/2019	Augmentations		Cessions et mises au rebut	Impacts des tests de dépréciation	Activités destinées à être cédées (cf. paragraphe 1)	Ecart de conversion et autres mouvements	31/12/2020
		Acquisitions	Amortissements annuels					
Terrains et agencements	47 787	1 037		(150)		(290)	(45)	48 339
Constructions	216 724	2 034		(518)		(1 040)	1 793	218 993
Matériel et outillages	143 848	2 552		(5 335)			7 936	149 001
Actifs corporels en cours	9 566	2 943		0			(7 458)	5 051
Autres immobilisations	33 021	926		(3 298)			660	31 309
MONTANT BRUT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	450 946	9 492	0	(9 301)	0	(1 330)	2 886	452 693
Terrains et agencements	(17 479)		(1 815)	5		159		(19 130)
Constructions	(125 587)		(10 033)	287	(607)	997	354	(134 589)
Matériel et outillages	(88 766)		(9 132)	5 303	(259)		(4 122)	(96 976)
Autres immobilisations	(27 851)		(1 627)	3 249	(79)		(875)	(27 183)
MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(259 683)	0	(22 607)	8 844	(945)	1 156	(4 643)	(277 878)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	191 263	9 492	(22 607)	(457)	(945)	(174)	(1 757)	174 815

Les actifs corporels en cours sont liés essentiellement à du matériel industriel et travaux de réfection sur les différents sites de production en France. Une partie de la mise en service est intervenue en 2020, le solde est prévu entre 2021 et 2022.

En 2020, les dépréciations d'immobilisations corporelles s'élevaient à 945 K€ et concernent essentiellement des amortissements accélérés des constructions et agencements

des établissements qui fermeront en 2021 dans le cadre de la réorganisation en France (926 K€) (cf. paragraphe 1). Elles sont constatées en autres charges opérationnelles (cf. paragraphe 28).

Aucune immobilisation corporelle ne faisait l'objet au 31 décembre 2020 ni au 31 décembre 2019 de nantissement, de prise de garantie ou de sûreté.

La variation des immobilisations corporelles en 2019 était la suivante :

Immobilisations corporelles	31/12/2018	Augmentations		Cessions et mises au rebut	Impacts des tests de dépréciation	Activités destinées à être cédées (cf. paragraphe 11)	Ecart de conversion et autres mouvements	31/12/2019
		Acquisitions	Amortissements annuels					
Terrains et agencements	45 764	1 849		(554)			728	47 787
Constructions	212 619	7 552		(7 784)			4 337	216 724
Matériel et outillages	142 109	7 614		(5 346)		(4 166)	3 637	143 848
Actifs corporels en cours	12 810	6 117					(9 361)	9 566
Autres immobilisations	35 729	1 395		(3 608)		(1 281)	786	33 021
MONTANT BRUT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	449 031	24 527	0	(17 292)	0	(5 447)	127	450 946
Terrains et agencements	(15 538)		(1 942)	1				(17 479)
Constructions	(120 351)		(10 192)	5 012			(56)	(125 587)
Matériel et outillages	(88 221)		(8 904)	4 795	(582)	4 166	(20)	(88 766)
Autres immobilisations	(30 264)		(1 887)	3 539	(404)	1 281	(116)	(27 851)
MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(254 374)	0	(22 925)	13 347	(986)	5 447	(192)	(259 683)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	194 657	24 527	(22 925)	(3 945)	(986)	0	(65)	191 263

En 2019, les dépréciations d'immobilisations corporelles s'élevaient à 986 K€ et concernaient essentiellement les actifs immobilisés d'UNDA (902 K€), en vue de leur cession au 1^{er} janvier 2020.

La mise en œuvre des tests de dépréciation au 31 décembre 2020 n'a pas conduit à constater d'autres dépréciations d'immobilisations corporelles, comme au 31 décembre 2019.

9 DROITS D'UTILISATION LIÉS AUX CONTRATS DE LOCATION

Droits d'utilisation liés aux contrats de location	31/12/2019	Augmentations		Diminutions	Ecart de conversion et autres mouvements	31/12/2020
		Nouveaux contrats	Amortissements			
Droits d'utilisation liés aux contrats de location bruts	17 423	2 983		(3 237)	(757)	16 412
Amortissements des droits d'utilisation liés aux contrats de location	(10 935)		(1 957)	3 237	579	(9 076)
TOTAL DROITS D'UTILISATION LIES AUX CONTRATS DE LOCATION	6 488	2 983	(1 957)	0	(178)	7 336

Les actifs liés aux droits d'utilisation concernent uniquement des contrats de location immobilière. Pour information, il n'existe pas de contrats de location liés à des contrats de crédit-bail.

La hausse des droits d'utilisations liés aux contrats de location concerne principalement la souscription de nouveaux contrats pour BOIRON Espagne (1 621 K€) et BOIRON Russie (864 K€).

La mise en œuvre de tests de dépréciation n'a pas conduit à constater de dépréciation.

Au 31 décembre 2019, les impacts étaient les suivants :

Droits d'utilisation liés aux contrats de location	31/12/2018	Impact de l'application de la norme IFRS 16 au 01/01/2019	Augmentations		Diminutions	Ecart de conversion et autres mouvements	31/12/2019
			Nouveaux contrats	Amortissements			
Droits d'utilisation liés aux contrats de location bruts	0	19 147	1 386		(3 225)	115	17 423
Amortissements des droits d'utilisation liés aux contrats de location	0	(12 039)		(2 021)	3 225	(100)	(10 935)
TOTAL DROITS D'UTILISATION LIES AUX CONTRATS DE LOCATION	0	7 108	1 386	(2 021)	0	15	6 488

10 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Immobilisations financières	31/12/2020			31/12/2019		
	Valeur brute	Variation de juste valeur	Valeur nette	Valeur brute	Variation de juste valeur	Valeur nette
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat	2 002	(715)	1 287	1 120	(64)	1 056
Titres de participation non consolidés ⁽¹⁾	2 002	(715)	1 287	1 120	(64)	1 056
Actifs financiers valorisés au coût amorti	1 520	0	1 520	1 329	0	1 329
Prêts ⁽²⁾	397		397	411	0	411
Cautions et autres créances ⁽³⁾	401		401	438	0	438
Autres immobilisations financières ⁽⁴⁾	722		722	480	0	480
Actifs financiers évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global			0			0
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 522	(715)	2 807	2 449	(64)	2 385

(1) 566 K€ de titres du CEDH et 7 K€ de titres du CDFH, entités non consolidées détenues par BOIRON société mère.

En 2020, à la suite de la déconsolidation de l'entité BOIRON en Allemagne, les titres de participation bruts ont été classés dans la rubrique titres de participation non consolidés pour 517 K€, la variation de juste valeur constatée antérieurement ramène la valeur nette des titres à 0 (cf. paragraphe 2.2).

713 K€ de titres de placement FCPI (Fonds Commun de Placement dans l'Innovation).

(2) Dont 380 K€ de prêts 1 % logement repris de DOLISOS SA par BOIRON société mère, conformément au traité de fusion, revalorisés en 2012.

(3) Il s'agit de cautions immobilières dans les filiales.

(4) Dont 688 K€ correspondant à la partie « restricted cash » du contrat de liquidité (cf. paragraphe 2.4.5).

Aucune immobilisation financière ne faisait l'objet au 31 décembre 2020 ni au 31 décembre 2019 de nantissement, de prise de garantie ou de sûreté.

Il n'existe aucun indicateur de risque et de litige sur les sociétés non consolidées dont les titres sont non dépréciés.

11 ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Actifs destinés à être cédés	31/12/2019	Cessions et mises au rebut	Impacts des tests de dépréciation	Affectation d'actifs	Ecart de conversion	Autres reclassements	31/12/2020
Terrains et agencements destinés à être cédés	0			131			131
Constructions destinées à être cédées	1 607			43			1 650
Matériel et outillages destinés à être cédés	0						0
Autres immobilisations destinées à être cédées	0						0
Autres actifs destinés à être cédés	0						0
ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS	1 607	0	0	174	0	0	1 781
DÉPRÉCIATIONS COMPLÉMENTAIRES DES IMMOBILISATIONS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES	(88)	0	0	0	0	0	(88)
TOTAL ACTIFS NETS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS	1 519	0	0	174	0	0	1 693

En 2019, le poste « Actifs destinés à être cédés » concernait :

- deux bâtiments en Belgique (1 519 K€) : ces actifs, entrés dans cette catégorie fin 2018, sont maintenus à fin 2020, l'intention de les vendre et les démarches de recherche active d'un acquéreur étant toujours avérées,
- l'ensemble des immobilisations corporelles et des stocks d'UNDA (Belgique) pour une valeur nette nulle, à la suite de leur dépréciation : ces actifs ont été cédés au 1^{er} janvier 2020.

En 2020, les terrains et constructions de l'établissement de Saint-Etienne, dont l'activité a été transférée sur le site de Sainte-Foy-lès-Lyon, ont été classés en actifs destinés à être

cédés pour une valeur nette comptable de 174 K€. La vente de cet établissement devrait intervenir au premier trimestre 2021 et générer une plus-value de 800 K€.

Ces actifs ont été valorisés en application de la norme IFRS 5, au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette de frais de cession. Ils ne sont plus amortis à compter de leur affectation dans cette rubrique (cf. paragraphe 2.7.1). L'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de dépréciation.

Il n'y a pas de passif destiné à être cédé au 31 décembre 2020 comme en 2019.

12 STOCKS ET EN-COURS

Stocks et en cours	31/12/2019	Variations	Dépréciations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Ecart de conversion et autres mouvements	31/12/2020
Matières premières et approvisionnements	13 861	(98)			673	14 436
Produits semi-ouvrés et produits finis	60 538	12 833			(2 360)	71 011
Marchandises	1 055	2 041			(15)	3 081
TOTAL STOCKS BRUTS	75 454	14 776	0	0	(1 702)	88 528
TOTAL DÉPRÉCIATIONS DES STOCKS	(3 205)	0	(3 304)	4 462	(1 444)	(3 491)
TOTAL STOCKS NETS	72 249	14 776	(3 304)	4 462	(3 146)	85 037

Les dépréciations sur stocks sont constituées sur la base des critères définis en paragraphe 2.7.2.

Aucun stock au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 n'a été donné en nantissement de passif.

L'analyse effectuée n'a pas mis en évidence de risques de dépréciations (obsolescence...) liés à la crise sanitaire.

13 CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS LIÉS AUX CONTRATS CLIENTS

Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients	31/12/2019	Variations	Dépréciations de l'exercice	Reprises de l'exercice (dépréciations non utilisées)	Reprises de l'exercice (dépréciations utilisées)	Écarts de conversion et autres mouvements	31/12/2020
Créances clients brutes libellées en euros	55 872	2 445				153	58 470
Créances clients brutes libellées en monnaies étrangères	49 687	(11 337)				(6 467)	31 883
TOTAL CRÉANCES CLIENTS BRUTES	105 559	(8 892)	0	0	0	(6 314)	90 353
Dépréciations des créances clients libellées en euros	(1 021)		(305)	75	149		(1 102)
Dépréciations des créances clients libellées en monnaies étrangères	(264)		(324)	109	118	30	(331)
TOTAL DÉPRÉCIATIONS DES CLIENTS	(1 285)	0	(629)	184	267	30	(1 433)
Créances clients nettes libellées en euros	54 851	2 445	(305)	75	149	153	57 368
Créances clients nettes libellées en monnaies étrangères	49 423	(11 337)	(324)	109	118	(6 437)	31 552
TOTAL CRÉANCES CLIENTS NETTES	104 274	(8 892)	(629)	184	267	(6 284)	88 920

Il n'existe pas de créance cédée au 31 décembre 2020 ni au 31 décembre 2019.

Aucune variation significative de périmètre n'est intervenue sur les exercices présentés.

Comme indiqué en paragraphe 2.7.3.1, il n'existe pas d'autres actifs liés aux contrats.

Les dépréciations sur les créances clients sont constatées conformément aux principes définis en paragraphe 2.7.3.1. La crise sanitaire n'a pas conduit le groupe à modifier ses modalités de dépréciation.

Comme indiqué en paragraphe 2.7.3.1, le risque client est considéré comme non significatif, le « coût net » des clients douteux étant faible.

Le risque de crédit est traité en paragraphe 23. Une part significative des créances clients fait l'objet de garantie (cf. paragraphe 23.3.4).

Les créances libellées en devises concernent essentiellement la Russie, les États-Unis, la Roumanie, la Pologne, la République tchèque et le Canada (cf. paragraphe 23).

14 CRÉANCE D'IMPÔT ET AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

Autres actifs courants	31/12/2019	Variations	Variations des dépréciations des autres actifs	Écarts de conversion et autres mouvements	31/12/2020
CRÉANCES D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (actifs non financiers)	9 523	(519)		(418)	8 586
Actifs non financiers	14 040	(123)	0	(82)	13 835
Etat et collectivités publiques hors impôt sur les sociétés	10 484	(156)		45	10 373
Personnel	239	117		(27)	329
Charges constatées d'avance	3 317	(84)		(100)	3 133
Actifs financiers évalués au coût amorti	4 374	4 328	0	130	8 832
Autres débiteurs	4 374	4 328		130	8 832
Actifs liés aux contrats clients	0	0	0	0	0
Instruments dérivés	86	53			139
Autres actifs courants bruts (hors créance d'impôt sur les sociétés)	18 500	4 258	0	48	22 806
Dépréciations des autres actifs courants	(115)		(3)	(153)	(271)
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS NETS	18 385	4 258	(3)	(105)	22 535

Autres actifs non courants	31/12/2019	Variations	Variations des dépréciations d'Actif	Écarts de conversion et autres mouvements	31/12/2020
TOTAL AUTRES ACTIFS NON COURANTS NETS	29	3	0	0	32

Le poste « Autres débiteurs » intègre au 31 décembre 2020 un produit à recevoir du fonds externalisé (3 768 K€) au titre du

remboursement des indemnités de départs à la retraite qui seront versées dans le cadre de la réorganisation.

15 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie	31/12/2020			31/12/2019		
	Euros	Monnaies étrangères (contre-valeur euros)	Total	Euros	Monnaies étrangères (contre-valeur euros)	Total
Équivalents de trésorerie	3 149	2 582	5 731	2 603	2 078	4 681
Disponibilités	225 180	3 774	228 954	200 117	3 646	203 763
TOTAL	228 329	6 356	234 685	202 720	5 724	208 444

Les équivalents de trésorerie sont essentiellement constitués d'OPCVM monétaires euros ou de placements équivalents (certificats de dépôts, comptes à terme...) qui répondent aux critères définis par la norme IAS 7 (cf. paragraphe 2.7.3.2).

Les variations de juste valeur à la date de clôture ne sont pas significatives.

Il n'existe pas de placement donné en garantie à la clôture de l'exercice ni soumis à des restrictions.

Le montant de la trésorerie non disponible pour le groupe (exemple : contrôle des changes) est non significatif.

16 CAPITAUX PROPRES

Le capital social au 31 décembre 2020 est ainsi composé de 17 545 408 actions, entièrement libérées, de 1 euro chacune.

Le tableau des mouvements des actions est présenté dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Il n'existe pas d'action de préférence.

BOIRON société mère n'est soumise à aucune contrainte externe, d'ordre réglementaire ou contractuel, au titre de son capital.

La société intègre pour le suivi de ses capitaux propres les mêmes éléments que ceux qui sont intégrés dans les capitaux propres consolidés.

16.1 Actions auto-détenues

Le capital est constitué de la façon suivante (en nombre d'actions) :

Capital	31/12/2020	31/12/2019
Nombre d'actions total	17 545 408	17 545 408
Actions auto-détenues	(31 737)	(36 158)
Nombre d'actions hors actions auto-détenues	17 513 671	17 509 250

Les actions inscrites en compte nominatif depuis trois ans ou plus bénéficient d'un droit de vote double aux Assemblées Générales.

Il n'existe pas de bon de souscription d'actions en circulation et la société n'a pas mis en place de plan de souscription d'actions ou d'achat pour les salariés ou d'instruments dilutifs.

Les actions auto-détenues sont valorisées au cours historique ; leur valeur est directement imputée sur les capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2020, le portefeuille d'actions auto-détenues s'élève à 1 224 K€.

Les acquisitions réalisées au cours de l'exercice se montent à 3 128 K€, la totalité via le contrat de liquidité. Les cessions de l'exercice se sont élevées à 3 119 K€ (en coût d'acquisition historique), la totalité via le contrat de liquidité.

La plus-value latente de ce portefeuille s'élève à 10 K€ (sur la base du cours moyen du mois de décembre 2020).

Au 31 décembre 2020, 31 737 actions sont détenues via le contrat de liquidité souscrit auprès de NATIXIS.

Au 31 décembre 2020, comme au 31 décembre 2019, il n'y a pas d'action en vue d'annulation.

16.2 Dividende par action

Dividende par action en euro	
Dividende 2019 versé en 2020	1,05
Dividende 2020 proposé à l'AG	0,95

Comme évoqué en paragraphe 1, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur la structure financière du groupe.

Ainsi, le groupe n'a pas été concerné par l'interdiction de verser des dividendes en 2020.

16.3 Intérêts minoritaires

Compte tenu de l'impact peu significatif des minoritaires, le groupe ne présente pas la contribution des minoritaires sur les

principaux agrégats du bilan et du compte de résultat, au-delà de la contribution en termes de résultat net et de capitaux propres.

17 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES COURANTS ET NON COURANTS

Emprunts et dettes financières	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Écarts de conversion et autres mouvements	31/12/2020
Total trésorerie passive	487	4	(113)	(6)	372
Emprunts bancaires	34		0		34
Réserve de participation des salariés	5 500	22	(1 254)	1	4 269
Total emprunts et dettes financières	5 534	22	(1 254)	1	4 303
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	6 021	26	(1 367)	(5)	4 675
<i>Dont non courant</i>	<i>4 536</i>	<i>22</i>	<i>(255)</i>	<i>(1 011)</i>	<i>3 292</i>
<i>Dont courant</i>	<i>1 485</i>	<i>4</i>	<i>(1 112)</i>	<i>1 006</i>	<i>1 383</i>

La variation des emprunts et dettes financières courants et non courants en 2019 était la suivante :

Emprunts et dettes financières	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	Écarts de conversion et autres mouvements	31/12/2019
Total trésorerie passive	418	101	(35)	3	487
Total emprunts et dettes financières	5 574	1 720	(1 760)	0	5 534
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	5 992	1 821	(1 795)	3	6 021
<i>Dont non courant</i>	<i>4 206</i>	<i>1 720</i>	<i>(391)</i>	<i>(999)</i>	<i>4 536</i>
<i>Dont courant</i>	<i>1 786</i>	<i>101</i>	<i>(1 404)</i>	<i>1 002</i>	<i>1 485</i>

La majorité des dettes financières est libellée en euros au 31 décembre 2020 comme au 31 décembre 2019. L'échéancier de remboursement des emprunts et dettes financières est décrit en paragraphe 23.

Le risque de taux est traité dans le paragraphe 23.3.1.

Les crédits bancaires présentés ci-dessus ne comportent aucun covenant financier ni clause de défaut.

18 DETTES FINANCIÈRES LOCATIVES COURANTES ET NON COURANTES

Au 31 décembre 2020, les impacts sont les suivants :

Dettes financières locatives	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Écarts de conversion et autres mouvements	31/12/2020
Dettes financières locatives non courantes	5 236	2 185	0	(1 798)	5 623
Dettes financières locatives courantes	1 759	798	(2 016)	1 591	2 132
TOTAL DETTES FINANCIÈRES LOCATIVES COURANTES ET NON COURANTES	6 995	2 983	(2 016)	(207)	7 755

Les dettes liées aux nouveaux contrats apparaissent dans la colonne « augmentations ». Les « diminutions » correspondent aux remboursements des dettes financières locatives.

Les « autres mouvements » correspondent principalement aux reclassements entre dettes financières locatives non courantes et courantes.

L'échéancier de remboursement des dettes financières locatives est décrit en paragraphe 23.

Les dettes financières locatives sont à taux fixes. Comme indiqué en paragraphe 2.4.4, il n'existe pas de composante variable dans les contrats de location retraités.

Comme indiqué en paragraphe 1, l'application au 31 décembre 2020 de la décision IFRIC de novembre 2019 n'a pas eu d'impact sur le calcul des obligations locatives et le groupe n'a pas bénéficié en 2020 de reports ni de concessions sur les loyers retraités en obligations locatives.

Au 31 décembre 2019, les impacts sont les suivants :

Dettes financières locatives	31/12/2018	Impact de l'application de la norme IFRS 16 au 01/01/2019	Augmentations	Diminutions	Écarts de conversion et autres mouvements	31/12/2019
Dettes financières locatives non courantes	0	5 625	1 185		(1 574)	5 236
Dettes financières locatives courantes	0	2 077	201	(2 111)	1 592	1 759
TOTAL DETTES FINANCIERES LOCATIVES COURANTES ET NON COURANTES	0	7 702	1 386	(2 111)	18	6 995

19 ENGAGEMENTS SOCIAUX NON COURANTS

19.1 Données chiffrées du groupe

Engagements sociaux	Dénomination sociale	Pays	31/12/2019	Impact en résultat opérationnel	Impact en résultat financier	Impact en autres éléments du résultat global		31/12/2020
						Écarts actuariels	Écarts de conversion et reclassements	
Indemnités de départ à la retraite ⁽¹⁾	BOIRON société mère	France	28 671	(3 864)	(15)	(2 576)		22 216
Indemnités de départ à la retraite	BOIRON CARAIBES	France	74	238	1	(11)		302
Indemnités de départ à la retraite	BOIRON (La Réunion)	France	74	4	1	(1)		78
Accord de préparation à la retraite	BOIRON société mère	France	71 040	(15 113)	637	(456)		56 108
Engagements de retraite	BOIRON SP	Pologne	1					1
Total avantages postérieurs à l'emploi (régimes à prestation définie)			99 860	(18 735)	624	(3 044)	0	78 705
Médailles du travail	BOIRON société mère	France	7 710	(1 307)				6 403
Médailles du travail	BOIRON CARAIBES	France	37	(2)				35
Gratifications	BOIRON SOCIEDAD IBERICA DE HOMEOPATIA	Espagne	471	(70)				401
Gratifications	BOIRON Inde	Inde	8	7			(1)	14
Gratifications	BOIRON	Belgique	130	9				139
Prépension	UNDA	Belgique	213	(92)				121
Total autres engagements à long terme			8 569	(1 455)	0	0	(1)	7 113
TOTAL ENGAGEMENTS SOCIAUX COMPTABILISÉS EN PASSIFS NON COURANTS			108 429	(20 190)	624	(3 044)	(1)	85 818

(1) L'engagement présenté est net de la juste valeur des fonds externalisés.

L'impact en résultat opérationnel intègre les reprises de provisions pour engagements sociaux de 25 995 K€ liées aux salariées concernés par la réorganisation en France (cf. paragraphe 1) :

- + 14 047 K€ sur l'accord de préparation à la retraite,
- + 10 632 K€ sur les indemnités de départ à la retraite, dont 3 768 K€ de produit à recevoir du fonds externalisé au titre du remboursement des indemnités de départ à la retraite qui seront versées dans le cadre de cette réorganisation,
- + 1 316 K€ sur les médailles du travail.

Ces reprises de provisions sont constatées en autres produits opérationnels (cf. paragraphe 28).

La variation des engagements sociaux sur 2019 était la suivante :

Engagements sociaux	31/12/2018	Impact en résultat opérationnel	Impact en résultat financier	Impact en autres éléments du résultat global		31/12/2019
				Écarts actuariels	Écarts de conversion et reclassements	
Total avantages postérieurs à l'emploi (régimes à prestation définie)	101 238	(1 222)	1 785	(1 941)	0	99 860
Total autres engagements à long terme	7 956	613	0	0	0	8 569
TOTAL ENGAGEMENTS SOCIAUX COMPTABILISÉS EN PASSIFS NON COURANTS	109 194	(609)	1 785	(1 941)	0	108 429

19.2 Engagements sociaux de BOIRON société mère

19.2.1 Principales hypothèses actuarielles

Hypothèses actuarielles France		2020	2019	2018
Taux d'actualisation		0,60 %	0,90 %	1,80 %
Revalorisation annuelle des salaires ⁽¹⁾		1,30 %	1,80 %	2,00 %
Taux de charges sociales ⁽²⁾	Cadres	51,52 %	52,71 %	46,55 %
	Non-cadres	42,75 %	44,54 %	46,55 %

(1) Hors augmentations différenciées par tranche d'âge.

(2) À partir de 2019, un taux de charges sociales propre à chaque statut (cadre/non-cadre) a été appliqué.

Les écarts actuariels totaux avant impôt connaissent des variations significatives depuis plusieurs années : - 3 043 K€ en 2020, - 1 941 K€ en 2019, - 10 091 K€ en 2018, - 4 446 K€ en 2017 et + 2 337 K€ en 2016. La volatilité du taux d'actualisation, calculé à la clôture de l'exercice, selon les dispositions de la norme IAS 19 révisée, explique en grande partie ces variations.

Le groupe a analysé, comme en 2019, les différents taux existants sur le marché et a choisi la référence la plus pertinente au sens de la norme IAS 19 révisée, à savoir un taux de marché fondé sur les émissions d'obligations d'entreprise de première catégorie, prudent au regard de la maturité des engagements sociaux du groupe (quinze ans) et observé sur un marché suffisamment liquide.

Une augmentation de 0,5 point du taux d'actualisation, du taux de revalorisation des salaires ou du taux de turnover aurait un impact inférieur à 5,9 % sur les engagements d'Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) et d'Accord de Préparation à la Retraite (APR) ; cet impact serait constaté en « Autres éléments du résultat global ».

La sensibilité sur le rendement du fonds externalisé est peu significative, le rendement servi ne pouvant pas être inférieur au minimum garanti annuellement sur l'actif général, qui représente 77,4 % des placements.

19.2.2 Indemnités de départ à la retraite

L'évolution de la provision relative aux Indemnités de départ à la retraite (IDR) de BOIRON société mère entre 2020 et 2019 est la suivante :

Indemnités de Départ à la Retraite BOIRON société mère	31/12/2019	Impact en résultat opérationnel				Impact en résultat financier	Impact en autres éléments du résultat global	31/12/2020
		Coûts des services rendus	Paielements	Changements de régime	Réorganisation ⁽¹⁾			
Valeur actualisée de l'obligation	54 823	3 000	(2 749)		(10 632)	481	(2 304)	42 620
Valeur des fonds externalisés	(26 152)		2 749		3 768	(496)	(273)	(20 404)
Provision IDR BOIRON société mère	28 671	3 000	0	0	(6 864)	(15)	(2 576)	22 216

(1) Cf. paragraphe 1, une partie des fonds (3 768 K€) a été affectée au remboursement des indemnités qui seront versées dans le cadre de la réorganisation.

(2) Dont + 489 K€ d'écarts liés à la hausse du taux d'actualisation.

L'évolution de la provision relative aux Indemnités de départ à la retraite (IDR) de BOIRON société mère entre 2018 et 2019 était la suivante :

Indemnités de Départ à la Retraite BOIRON société mère	31/12/2018	Impact en résultat opérationnel			Impact en résultat financier	Impact en autres éléments du résultat global Variation actuarielle ⁽¹⁾	31/12/2019
		Coûts des services rendus	Paiements	Changements de régime	Coût financier net du rendement attendu du fonds		
Valeur actualisée de l'obligation	55 164	1 607	(3 529)		956	625	54 823
Valeur des fonds externalisés	(27 235)		3 529		(492)	(1 954)	(26 152)
Provision IDR BOIRON société mère	27 929	1 607	0	0	464	(1 329)	28 671

(1) Dont - 7 217 K€ d'écarts liés au changement de modalité d'estimation de l'engagement (calcul du prorata) et + 4 553 K€ liés à la hausse du taux d'actualisation.

Le montant des paiements se compose des cotisations versées aux fonds externalisés et des remboursements obtenus des fonds à la suite des départs des salariés. Ces remboursements couvrent les prestations versées aux salariés. En 2020, il n'y a pas eu de cotisation versée aux fonds externalisés.

Le coût net de l'exercice constaté en résultat avant impôt, tenant compte des paiements constatés en résultat (coûts des services rendus, réorganisation et coût financier net du rendement attendu des fonds) est un produit net 7 647 K€ (dont 10 632 K€ de reprise liée à la réorganisation), contre une charge nette de 2 071 K€ en 2019 (cf. paragraphes 26 et 29).

La durée moyenne de cet engagement est de 19,1 ans en 2020 (contre 17,6 ans en 2019).

La répartition de cet engagement dans le temps, similaire à celle de 2019, est la suivante :

- 8 % à moins d'un an,
- 20 % entre un an et cinq ans,
- 72 % à plus de cinq ans.

La composition globale des placements est la suivante au 31 décembre 2020 :

Composition des placements	31/12/2020	31/12/2019
Obligations	61,2 %	61,6 %
Actions	23,7 %	22,6 %
Monétaire	1,8 %	2,4 %
Immobilier	13,3 %	12,5 %
Autres	0,0 %	0,9 %

La juste valeur des actifs est déterminée selon :

- le niveau 1 pour 86,7 % des placements (actions, obligations, placements monétaires et une partie des placements immobiliers), c'est-à-dire la valeur de marché des actifs, issue de FININFO, le rendement servi au groupe ne pouvant pas être inférieur au minimum garanti annuellement,
- le niveau 3 pour certains placements immobiliers. L'essentiel de ces placements est réalisé en zone euro.

Les flux de trésorerie se limitent aux versements réalisés auprès des fonds externalisés. Le groupe n'est pas en mesure de déterminer le montant de ces cotisations versées aux fonds pour 2021, ce montant faisant l'objet d'arbitrage en cours d'année.

En pratique, une partie significative des indemnités versées aux salariés sont remboursées par les fonds.

Fonds externalisés

Les placements sont réalisés sur deux types de supports différents : un fonds en euros et des supports en unités de compte.

La répartition entre les différents supports est la suivante :

- Cardif Sécurité (actif général) : 77,4 %,
- SCI Primonial Capimmo : 9,0 %,
- MFS Meridian Global Equity : 13,6 %.

Le rendement réel du fonds en euros en 2020 a été de 2,05 % (2,45 % en 2019).

77,4 % des placements font l'objet d'un taux garanti.

19.2.3 Accord de Préparation à la Retraite

Comme indiqué en paragraphe 2.9.1.2, les salariés de BOIRON société mère bénéficient d'un Accord de Préparation à la

Retraite (APR). L'évolution de la provision entre 2019 et 2020 relative à cet accord est la suivante :

Accord de Préparation à la Retraite BOIRON société mère	31/12/2019	Impact en résultat opérationnel				Impact en résultat financier	Impact en autres éléments du résultat global	31/12/2020
		Coûts des services rendus	Paiements	Changements de régime	Réorganisation ⁽¹⁾			
Provision APR BOIRON société mère (valeur actualisée de l'obligation)	71 040	3 837	(4 902)	0	(14 047)	637	(456)	56 108

(1) Cf. paragraphe 1.

(2) Dont + 634 K€ d'écarts liés à la baisse du taux d'actualisation.

L'évolution de la provision entre 2018 et 2019 relative à cet accord était la suivante :

Accord de Préparation à la Retraite BOIRON société mère	31/12/2018	Impact en résultat opérationnel				Impact en résultat financier	Impact en autres éléments du résultat global	31/12/2019
		Coûts des services rendus	Paiements	Changements de régime	Coût financier			
Provision APR BOIRON société mère (valeur actualisée de l'obligation)	73 160	1 782	(4 612)	0	1 318	(608)	71 040	

(1) Dont - 13 073 K€ d'écarts liés au changement méthodologique sur le calcul du prorata et + 5 719 K€ liés à la hausse du taux d'actualisation.

Le montant des paiements correspond aux prestations versées ; il n'y a pas de placement dans un fonds externalisé.

Le coût net de l'exercice constaté en résultat avant impôt, tenant compte des paiements constatés en résultat (coûts des services rendus, coût financier et impact du changement de régime) est un produit net de 9 573 K€ (dont 14 047 K€ de reprise liée à la réorganisation) contre une charge nette de 3 100 K€ en 2019 (cf. paragraphes 26 et 29).

La durée moyenne de cet engagement est de 16,6 ans en 2020 (contre 16 ans en 2019).

La répartition de cet engagement dans le temps, similaire à celle de 2019, est la suivante :

- 6 % à moins d'un an,
- 32 % entre un an et cinq ans,
- 62 % à plus de cinq ans.

19.2.4 Médailles du travail

Comme indiqué en paragraphe 2.9.1.3, la variation des provisions pour les médailles du travail, y compris les écarts actuariels, est constatée en totalité en résultat opérationnel.

L'évolution de la dette actuarielle entre 2019 et 2020 pour les médailles du travail de BOIRON société mère est la suivante :

Médaille du travail BOIRON société mère	31/12/2019	Coût 2020	Variation actuarielle	Changements de régime	Paiements	Réorganisation ⁽¹⁾	31/12/2020
Provision médailles du travail BOIRON société mère	7 710	594	(113)	0	(472)	(1 316)	6 403

(1) Cf. paragraphe 1.

L'évolution de la dette actuarielle entre 2018 et 2019 pour les médailles du travail de BOIRON société mère était la suivante :

Médaille du travail BOIRON société mère	31/12/2018	Coût 2019	Variation actuarielle	Changements de régime	Paielements	31/12/2019
Provision médailles du travail BOIRON société mère	6 772	526	1 042	0	(630)	7 710

Le tableau suivant présente la répartition du coût entre coût des services rendus et coût financier pour 2020 et 2019 :

Coûts médaille du travail BOIRON société mère	2020	2019
Coût des services rendus	530	408
Coût financier	64	118
Réorganisation (reprise)	(1 316)	
COÛT TOTAL EN RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(722)	526

20 PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

Provisions courantes	31/12/2019	Augmentations	Diminutions (non utilisées)	Diminutions (utilisées)	Écarts de conversion et autres mouvements	31/12/2020
Provisions pour retours de marchandises	4 638	4 902	(185)	(4 391)	(192)	4 772
Provisions pour risques et litiges	9 870	423	(686)	(8 071)	(18)	1 517
Provisions pour réorganisations	1 880	57 871		(1 976)	898	58 673
Autres provisions pour autres charges	0					0
TOTAL PROVISIONS COURANTES	16 388	63 196	(871)	(14 439)	688	64 962

Provisions non courantes	31/12/2019	Augmentations	Diminutions (non utilisées)	Diminutions (utilisées)	Écarts de conversion et autres mouvements	31/12/2020
Provisions pour risques et litiges	0	94				94
Provisions pour réorganisations	898				(898)	0
Autres provisions pour autres charges	0	2				2
TOTAL PROVISIONS NON COURANTES	898	96	0	0	(898)	96

20.1.1 Contrôle fiscal

Les provisions pour risques et litiges intégraient en 2019, une provision de 7 986 K€ au titre du contrôle fiscal dont BOIRON société mère a fait l'objet sur les exercices 2015 et 2016. Cette provision avait été constatée en 2018 pour 9 248 K€ à la suite de la réception d'une proposition de redressement interruptive de prescription au titre de l'exercice 2015. Elle avait été reprise à hauteur de 1 262 K€, après réception de la réponse de l'Administration fiscale fin 2019.

A la suite du paiement du redressement auprès de l'administration fiscale pour 7 905 K€ fin décembre 2020, la provision a été reprise en globalité sur l'exercice. Il n'existe plus de provision pour contrôle fiscal au 31 décembre 2020 au sein des provisions.

20.1.2 Provision pour réorganisations

Les provisions courantes pour réorganisations s'élèvent à 58 673 K€ au 31 décembre 2020 et se décomposent en :

- 56 747 K€ en France au titre de la réorganisation engagée sur le premier semestre 2020 (cf. paragraphe 1). Elle est constituée de :
 - 52 553 K€ liés aux mesures d'indemnisation de suppressions de postes,
 - 3 706 K€ d'honoraires d'accompagnement et de contributions de revitalisation des territoires,
 - 1 472 K€ au titre des mesures d'accompagnement externe,
 - minorés par 985 K€ de reprises de provisions sur les coûts effectivement engagés en 2020.

Ces sommes seront décaissées pour l'essentiel en 2021 et 2022. Le groupe n'étant pas en mesure d'estimer le rythme des décaissements de façon fiable, la provision a été classée en provisions courantes. Ainsi, aucun impact d'actualisation n'a été pris en compte. Il n'existe pas d'incertitude significative

quant à l'évaluation de cette provision, les accords ayant été signés avant la date de clôture.

L'impact de cette provision pour réorganisation sur le résultat est présenté en autres charges opérationnelles (cf. paragraphe 28).

- 1 037 K€ chez UNDA (Belgique) au titre du départ de deux salariés (consécutivement à la cession de l'activité) et de prestations de promotion réalisées gracieusement pour l'acquéreur pendant deux ans,
- 753 K€ en Belgique (BOIRON SPRL) au titre de la réorganisation des activités qui se finalisera en 2021, en baisse nette de 145 K€ par rapport à 2019. Cette provision a été reclassée en provisions courantes en 2020,
- 137 K€ en France au titre de la deuxième étape de la réorganisation des établissements en France engagée en 2017, en baisse de 378 K€ par rapport à 2019.

La variation des provisions courantes et non courantes en 2019 était la suivante :

Provisions courantes	31/12/2018	Augmentations	Diminutions (non utilisées)	Diminutions (utilisées)	Écarts de conversion et autres mouvements	31/12/2019
Provisions pour retours de marchandises	5 383	4 040	(281)	(4 557)	53	4 638
Provisions pour risques et litiges	10 980	842	(177)	(1 774)	(1)	9 870
Provisions pour réorganisations	451	1 979	(191)	(359)		1 880
Autres provisions pour autres charges	0					0
TOTAL PROVISIONS COURANTES	16 814	6 861	(649)	(6 690)	52	16 388

Provisions non courantes	31/12/2018	Augmentations	Diminutions (non utilisées)	Diminutions (utilisées)	Écarts de conversion et autres mouvements	31/12/2019
Provisions pour risques et litiges	173		(149)	(24)		0
Provisions pour réorganisations	0	898				898
TOTAL PROVISIONS NON COURANTES	173	898	(149)	(24)	0	898

Les autres actifs et passifs éventuels sont décrits en paragraphe 34.

21 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fournisseurs libellées en euros	27 057	26 753
Dettes fournisseurs libellées en monnaies étrangères	11 144	14 677
TOTAL FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	38 201	41 430

Comme indiqué au paragraphe 1, le groupe n'a pas demandé l'étalement de dettes fournisseurs, dans le cadre de la crise sanitaire.

22 IMPÔTS À PAYER ET AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

Autres passifs	31/12/2020		31/12/2019	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
DETTES D'IMPOTS SUR LES SOCIÉTÉS (passifs non financiers)	2 082	0	1 871	0
Passifs non financiers	53 014	1 218	58 855	1 384
Etat et collectivités publiques hors impôt sur les sociétés	4 680	10	6 664	49
Personnel et organismes sociaux	48 207	1 208	52 126	1 335
Produits constatés d'avance ⁽¹⁾	127		65	
Passifs financiers évalués au coût amorti	14 771	59	16 463	59
Fournisseurs d'immobilisations	3 605		4 626	
Clients créditeurs ⁽¹⁾	10 553		9 988	
Autres créditeurs	613	59	1 849	59
Instruments dérivés ⁽²⁾	0	0	0	0
TOTAL AUTRES PASSIFS HORS DETTES D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	67 785	1 277	75 318	1 443

(1) Passifs liés aux contrats clients (cf. paragraphe 2.7.3.1).

(2) Cf. paragraphe 23.

Les autres passifs non courants correspondent principalement à la dette sur le TFR italien (cf. paragraphe 2.9.1.2). Les produits constatés d'avance liés aux contrats clients sont non significatifs.

Compte tenu de sa structure financière, qui reste très équilibrée, le groupe n'a pas demandé l'étalement ou le report du règlement de certains passifs.

23 INSTRUMENTS FINANCIERS

23.1 Informations au bilan

Les tableaux suivants présentent pour les actifs et passifs financiers :

- leur ventilation selon les catégories prévues par la norme IFRS 9 et rappelées en paragraphe 2.10 :
 - A : actifs et passifs évalués au coût amorti,
 - B : actifs à la juste valeur par les autres éléments du résultat global. Aucun actif financier ne répond à cette définition sur les exercices présentés,
 - C : actifs et passifs à la juste valeur par le résultat. Ils concernent essentiellement les placements de trésorerie (leur valorisation est réalisée par un prestataire externe) et des titres non consolidés, qui en pratique ne sont pas significatifs,
 - D : instruments dérivés comptabilisés à la juste valeur en résultat. Comme indiqué en paragraphe 2.10, il n'existe pas, sur les exercices présentés, d'instruments dérivés dont la juste valeur a été constatée en autres éléments du résultat global,

- leur ventilation selon les niveaux prévus par les amendements à IFRS 13 et rappelés en paragraphe 2.10,
- la comparaison entre les valeurs comptables et les justes valeurs,
- leur ventilation par échéance.

Ce tableau n'intègre pas les fonds de placement externalisé au titre des engagements sociaux, traité au paragraphe 19, qui est évalué à la clôture à la juste valeur et présenté au bilan en diminution des engagements.

Aucun instrument financier n'a été reclassé dans une autre catégorie, ni cédé à un tiers, en 2019 et 2020.

Il n'existe ni prêt ni dette financière actualisé, à l'exception des dettes financières locatives. Par ailleurs, les intérêts non courus n'ont pas été pris en compte dans les échéanciers, compte tenu de l'impact non significatif.

Instruments financiers au bilan 31/12/2020	Renvoi paragraphes annexes	Désignation des instruments financiers	Niveau requis par les amendements IFRS 13 ⁽¹⁾	Valeur nette comptable	Juste valeur	Moins d'un an	Échéancier Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans
ACTIFS FINANCIERS				335 112	335 112	332 305	0	0
Titres de participation non consolidés	Paragraphe 10	C	N/A	1 287	1 287	N/A	N/A	N/A
Autres immobilisations financières	Paragraphe 10	A	N/A	1 520	1 520	N/A	N/A	N/A
Autres actifs financiers non courants	Paragraphe 14	A	N/A	0	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	Paragraphe 13	A	N/A	88 920	88 920	88 920	0	0
Instruments dérivés	Paragraphe 14	D	2	139	139	139		
Autres actifs financiers courants	Paragraphe 14	A	N/A	8 561	8 561	8 561	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Paragraphe 15	C	1 ou 2	234 685	234 685	234 685	0	0
PASSIFS FINANCIERS				65 461	65 461	56 546	8 915	0
Trésorerie passive	Paragraphe 17	C	N/A	372	372	372		
Emprunts et dettes financières hors trésorerie passive	Paragraphe 17	A	N/A	4 303	4 303	1 010	3 293	0
Dettes financières locatives	Paragraphe 18	A	N/A	7 755	7 755	2 132	5 623	
Autres passifs financiers non courants	Paragraphe 22	A	N/A	59	59	59	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	Paragraphe 21	A	N/A	38 201	38 201	38 201	0	0
Instruments dérivés	Paragraphe 22	D	2	0	0	0		
Autres passifs financiers courants	Paragraphe 22	A	N/A	14 771	14 771	14 771	0	0

(1) Cf. définition en paragraphe 2.10.

Les données au 31 décembre 2019 étaient les suivantes :

Instruments financiers au bilan 31/12/2019	Renvoi paragraphes annexes	Désignation des instruments financiers	Niveau requis par les amendements IFRS 13 ⁽¹⁾	Valeur nette comptable	Juste valeur	Moins d'un an	Échéancier Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans
ACTIFS FINANCIERS				320 405	320 405	318 020	0	0
Titres de participation non consolidés	Paragraphe 10	C	N/A	1 056	1 056	N/A	N/A	N/A
Autres immobilisations financières	Paragraphe 10	A	N/A	1 329	1 329	N/A	N/A	N/A
Autres actifs financiers non courants	Paragraphe 14	A	N/A	0	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	Paragraphe 13	A	N/A	104 274	104 274	104 274	0	0
Instruments dérivés	Paragraphe 14	D	2	86	86	86		
Autres actifs financiers courants	Paragraphe 14	A	N/A	5 216	5 216	5 216	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Paragraphe 15	C	1 ou 2	208 444	208 444	208 444	0	0
PASSIFS FINANCIERS				71 925	71 925	62 153	9 772	0
Trésorerie passive	Paragraphe 17	C	N/A	487	487	487		
Emprunts et dettes financières hors trésorerie passive	Paragraphe 17	A	N/A	5 534	5 534	998	4 536	0
Dettes financières locatives	Paragraphe 18	A	N/A	6 995	6 995	1 759	5 236	
Autres passifs financiers non courants	Paragraphe 22	A	N/A	59	59	59	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	Paragraphe 21	A	N/A	41 430	41 430	41 430	0	0
Instruments dérivés	Paragraphe 22	D	2	0	0	0		
Autres passifs financiers courants	Paragraphe 22	A	N/A	17 420	17 420	17 420	0	0

(1) Cf. définition en paragraphe 2.10.

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur sont les valeurs mobilières de placement et les instruments dérivés, correspondant aux niveaux 1 et 2 de la hiérarchie définie par la norme IFRS 13 (cf. paragraphe 2.10). Le groupe n'a pas identifié d'ajustement au titre du risque de contrepartie (risque de non-recouvrement d'un actif) et du risque de crédit propre (risque de ne pas honorer un passif).

La mise en œuvre de la norme IFRS 7 n'a conduit à constater aucun ajustement au titre du risque de non-exécution (risque de contrepartie et risque de crédit propre).

Instruments dérivés

Il n'existe que des instruments dérivés de couverture du risque de change, sous forme essentiellement d'opérations à terme.

Au 31 décembre 2020, les instruments dérivés de change en cours correspondent uniquement à des couvertures de juste valeur et non de flux de trésorerie. Ainsi, les variations de juste valeur des instruments dérivés ont été constatées en totalité en résultat.

Le tableau suivant présente ces instruments pour les contrats de terme (il n'existe pas d'options de change) et pour les principales devises concernées, pour 2020 et 2019 :

Instruments dérivés		31/12/2020			31/12/2020			31/12/2019			31/12/2019		
		Couverture commerciales de juste valeur			Couvertures de comptes courants de trésorerie bancaire			Couverture commerciales de juste valeur			Couvertures de comptes courants de trésorerie bancaire		
Devise	Type de contrat	Notionnel	Notionnel	Juste	Notionnel	Notionnel	Juste	Notionnel	Notionnel	Juste	Notionnel	Notionnel	Juste
		(en KDevises)	(en K€)	(en K€)	(en KDevises)	(en K€)	(en K€)	(en K€)	(en KDevises)	(en K€)	(en K€)	(en KDevises)	(en K€)
Dollar américain	Contrats à terme	(6 598)	(5 377)	84	(18 700)	(15 239)	10				(10 000)	(8 902)	109
Dollar canadien	Contrats à terme	(545)	(349)	0	(450)	(288)	(2)						
Forint hongrois	Contrats à terme	(49 974)	(137)	0	(400 000)	(1 099)	23						
Leu roumain	Contrats à terme				(6 000)	(1 232)	(1)				(28 000)	(5 854)	(12)
Zloty polonais	Contrats à terme	(590)	(129)	2	(4 500)	(987)	29				(7 000)	(1 644)	(17)
Couronne tchèque	Contrats à terme	(4 309)	(164)	(1)	14 500	553	(3)				12 000	472	3
Real brésilien	Contrats à terme										(3 000)	(664)	3
Franc suisse	Contrats à terme	(144)	(133)	0									
Peso colombien	Contrats à terme				(200 000)	(48)	(5)						
Rouble russe	Contrats à terme	(77 143)	(843)	3									
TOTAL GÉNÉRAL		(7 133)	88	88	(18 341)	51	0	0	0	0	(16 592)	86	

Les échéances des dérivés sont à moins d'un an.

Le détail et la nature des éléments couverts sont présentés en paragraphe 23.3.3.

Les justes valeurs de ces instruments à la clôture de l'exercice, déterminées par un prestataire externe et intégrant l'ensemble des devises, s'élèvent à 139 K€ contre 86 K€ au 31 décembre 2019. Ces montants ont été comptabilisés en autres actifs courants (cf. paragraphe 14).

23.2 Impact dans le compte de résultat

L'impact des produits et charges liés aux actifs et passifs financiers est indiqué :

- pour les dépréciations des créances clients et autres créances, constatés en résultat opérationnel : aux paragraphes 13 et 14,
- pour le résultat de change sur opérations commerciales et résultat sur instruments dérivés relatif aux couvertures

23.3 Gestion des risques de marché

La politique de gestion des risques de marché du groupe se caractérise par :

- une centralisation des risques au niveau de BOIRON société mère,
- un objectif de couverture,
- une séparation des pouvoirs de décision, d'exécution et de contrôle :
 - la Direction Générale valide la politique annuelle de gestion des risques de marché proposée par la direction financière,
 - le service trésorerie groupe évalue les risques, met en place et suit les opérations de couverture,
 - le comité de trésorerie contrôle les opérations effectuées par la trésorerie groupe.

Au niveau du compte de résultat, leur variation entre 2020 et 2019 a été constatée :

- en autres produits et charges opérationnels pour les couvertures commerciales de juste valeur, dans la mesure où elles visent des couvertures considérées comme efficaces,
- en autres produits et charges financiers pour les couvertures de comptes courants de trésorerie bancaire.

commerciales, constatés en résultat opérationnel : au paragraphe 28,

- pour le résultat sur instruments dérivés relatif aux couvertures financières, constaté en constatés en résultat financier : au paragraphe 29.

Cette analyse a été mise à jour au regard de l'environnement économique actuelle et de la crise sanitaire mondiale.

23.3.1 Risque de taux

Les excédents de trésorerie et les besoins de financement des sociétés du groupe sont centralisés dans le cadre d'une convention de centralisation de trésorerie et gérés par le service trésorerie groupe. Sur l'année 2020, la trésorerie consolidée du groupe a été continuellement excédentaire, comme en 2019.

Le choix des supports de placement des excédents de trésorerie centralisés est effectué par le service trésorerie groupe dans le

cadre d'une politique de gestion privilégiant les critères de liquidité et de sécurité. Les règles sont les suivantes :

- utilisation de produits monétaires et assimilés,
- sélection des produits en fonction de leur liquidité,
- répartition des risques en diversifiant les supports et les contreparties,
- sélection des émetteurs et des contreparties en fonction de leur solvabilité.

Au 31 décembre 2020, le risque de taux peut être analysé par horizon de gestion comme suit, compte tenu des échéances des taux appliqués sur la position de financement actif/passif :

Instruments financiers - Risque de taux	< 1	1 à 5 ans	> 5 ans
ACTIFS - valeurs mobilières de placement et disponibilités	234 685		
PASSIFS - trésorerie passive, emprunts et dettes financières (hors dettes financières locatives)	(1 383)	(3 292)	
Position nette de trésorerie	233 302	(3 292)	0

Une hausse instantanée d'un point des taux d'intérêt court terme, appliquée à la position nette de trésorerie de la clôture,

se traduirait par une hausse (avant effet impôt) de 2 333 K€ des produits financiers annuels.

23.3.2 Risque de contrepartie

L'exposition du groupe BOIRON au risque de contrepartie financière est notamment liée à ses excédents de trésorerie, placés auprès de contreparties de premier plan. Le service

trésorerie suit leur notation externe et veille à la répartition des montants correspondants entre un nombre suffisant de contreparties.

23.3.3 Risque de change

Le groupe BOIRON est exposé à deux types de risque de change :

- un risque de change patrimonial, qui provient des participations de BOIRON société mère dans les filiales étrangères.
Ce risque est évalué mais ne fait pas l'objet d'une gestion spécifique dans la mesure où ces participations sont détenues sur un horizon à long terme,
- un risque de change sur transactions, qui provient des opérations commerciales et financières effectuées dans des devises différentes de l'euro, qui est la devise de référence du groupe.

Le risque de change sur transactions est centralisé sur BOIRON société mère et provient principalement :

- des ventes et achats réalisés en devises locales,
- des besoins de financement et excédents de trésorerie de certaines filiales étrangères,
- des dividendes en devises versés par les filiales.

Le risque de change sur transactions fait l'objet de couvertures afin de protéger le résultat du groupe contre des variations défavorables des cours des monnaies étrangères contre euro.

Ces couvertures sont cependant flexibles et mises en place progressivement, afin de pouvoir profiter également en partie des évolutions favorables.

Les opérations de couverture autorisées sont : les prêts et emprunts en monnaies étrangères, le change comptant ou à terme, les options de change, avec une durée maximale de douze mois.

Les principaux actifs et passifs en devises dans les comptes de BOIRON société mère se décomposent comme suit, au 31 décembre 2020 :

Décomposition des principaux actifs et passifs de BOIRON société mère en devises		Rouble russe	Dollar américain	Couronne tchèque	Zloty polonais	Dollar canadien	Leu roumain	Autres devises	TOTAL
Créances clients	KDevises	78 025	6 709	4 555	590	742	6 188		
Dettes fournisseurs	KDevises	(2 849)	(30)	0	0	0	0		
Position nette avant gestion sur opérations commerciales	KDevises	75 176	6 679	4 555	590	742	6 188		
Couvertures commerciales de juste valeur	KDevises	(77 143)	(6 598)	(4 309)	(590)	(545)	0		
Position nette après gestion sur opérations commerciales	KDevises	(1 967)	81	246	0	197	6 188		
Comptes courants de trésorerie bancaire	KDevises	750	20 254	(14 356)	3 919	504	6 057		
Position nette avant gestion sur opérations financières	KDevises	750	20 254	(14 356)	3 919	504	6 057		
Couvertures de comptes courants de trésorerie bancaire	KDevises		(18 700)	14 500	(4 500)	(450)	(6 000)		
Position nette après gestion sur opérations financières	KDevises	750	1 554	144	(581)	54	57		
Position nette après gestion totale	KDevises	(1 217)	1 635	390	(581)	251	6 245		
POSITION NETTE APRÈS GESTION TOTALE (CONTRE VALEUR EURO)	K€	(13)	1 332	15	(127)	161	1 283	163	2 814

Les positions nettes avant et après gestion ont été converties aux taux de clôture présentés en paragraphe 4. Seules les couvertures de juste valeur sont présentées dans ce tableau, dans la mesure où les couvertures de flux futurs ne couvrent pas des actifs et passifs constatés sur 2020.

En outre, il n'existe pas de couverture de flux futurs au 31 décembre 2020.

L'impact d'une évolution instantanée de + 10 % des taux de change (baisse des devises par rapport à l'euro) se décomposerait comme suit au 31 décembre 2020 :

Impact d'une évolution instantanée de + 10 % des taux de change		Rouble russe	Dollar américain	Couronne tchèque	Zloty polonais	Dollar canadien	Leu roumain	Autres devises	TOTAL
- sur la position de change après gestion existant à la date de clôture	K€	1	(121)	(1)	12	(15)	(117)	(35)	(276)
- sur le chiffre d'affaires	K€	(1 394)	(2)	(429)	(558)	(885)	(734)	(4 494)	(8 496)
- sur le résultat avant impôt des filiales	K€	(65)	0	0	(18)	(23)	(49)	3 287	3 132
- sur les capitaux propres	K€	(1 781)	(5 912)	(186)	(262)	(198)	(413)	(760)	(9 512)

23.3.4 Risque de crédit

Le risque client du groupe est considéré comme faible.

Le groupe BOIRON porte une attention particulière au recouvrement de ses créances et continue, dans le contexte économique actuel, à développer ses outils de gestion du risque de crédit.

Chaque entité du groupe possède des services propres qui assurent le suivi des encours clients et effectuent le recouvrement. Le suivi consolidé des encours clients, des retards et du niveau de risque associé est ensuite effectué en central par un service dédié.

Des mécanismes de couverture (assurance-crédit, garanties bancaires, lettre de crédit) sont mis en place lorsqu'il y a une trop grande concentration de clients ou une très forte sinistralité dans un pays ou une zone géographique. C'est le cas pour les ventes réalisées à l'export par BOIRON société mère ainsi que pour les ventes réalisées en Pologne, Russie, Brésil, Portugal, Slovaquie, République Tchèque, Hongrie, Roumanie, et enfin, Espagne et Italie (pour une partie de leurs ventes).

Le montant des garanties dont bénéficie le groupe au 31 décembre 2020 s'élève à 85 288 K€ (contre 91 106 K€ en 2019).

23.3.5 Risque de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Historiquement, les actifs à court terme du groupe BOIRON ont toujours été très supérieurs à ses passifs à court terme et sa trésorerie est structurellement excédentaire. Il n'y a pas eu de

23.3.6 Risque sur actions, obligations et autres actifs

Le groupe ne détient pas de placement en actions et en obligations en direct.

Il détient des parts de FCPI (Fonds Commun de Placement dans l'Innovation) actions et obligations pour une valeur nette au 31 décembre 2020 de 713 K€ (cf. paragraphe 10).

23.3.7 Risque pays

23.3.7.1 Royaume-Uni (Brexit)

Le groupe n'a pas d'activité significative au Royaume-Uni.

23.3.7.2 Tunisie

Le groupe a réalisé au 31 décembre 2020 un chiffre d'affaires de 5 842 K€ avec la Pharmacie Centrale de Tunisie, importateur exclusif des médicaments dans ce pays. Dans le contexte de

Au 31 décembre 2020, le montant des créances échues et non dépréciées s'établit à 9 616 K€ soit 10,6 % des créances clients (contre 10 140 K€ soit 9,6 % des créances clients au 31 décembre 2019), une partie de ces créances est couverte par une assurance-crédit. Cette hausse provient essentiellement des retards constatés en Tunisie et aux Etats-Unis.

Les créances échues depuis moins d'un mois représentent 47 % de ce montant.

Le solde est à échéance de moins d'un an.

Le délai de recouvrement des créances du groupe est de 55 jours (identique à l'année dernière).

Il n'existe pas d'accord significatif de rééchelonnement de créances, ni d'accord de compensation au 31 décembre 2020.

Le total des pertes sur créances irrécouvrables, net des dotations et reprises de dépréciations sur créances douteuses, est une perte de 537 K€, soit moins de 0,10 % du chiffre d'affaires consolidé, contre un profit net de 19 K€ en 2019, soit 0,01 % du chiffre d'affaires consolidé.

Le groupe BOIRON n'a pas eu à constater de défaillance significative sur l'année 2020, comme en 2019 et ne s'attend pas à des défaillances significatives dans les prochains mois.

modification sur la structure financière du groupe en 2020. Le risque de liquidité reste faible, malgré la crise sanitaire. La structure financière du groupe reste équilibrée et l'endettement du groupe, hors dettes financières locatives, reste marginal. Pour cette raison, les échéances n'ont pas été détaillées pour la part à moins d'un an.

Le détail par nature d'actifs des fonds gérés par le fonds de placement externalisé au titre des engagements sociaux est indiqué en paragraphe 19. 77,4 % des placements bénéficient d'un taux minimum garanti et ne comportent pas de risque en capital.

crise de financement du système de santé qui frappe la Tunisie depuis fin 2016, BOIRON subit des retards de paiement de ses créances et un allongement des délais de règlement. Il convient de préciser que les créances sont couvertes auprès d'assureurs crédit et qu'aucune perte n'a été constatée sur l'année.

Cette situation fait l'objet d'un suivi spécifique au niveau du groupe.

24 REVENUS DE L'ACTIVITÉ

Revenus de l'activité	2020	%	2019	%
Médicaments homéopathiques à nom commun	229 873	44,8	261 874	47,0
Spécialités de médication familiale	282 632	55,0	293 749	52,7
Autres ⁽¹⁾	1 077	0,2	1 500	0,3
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	513 582	100,0	557 123	100,0
Autres produits de l'activité (redevances)	2		2	

(1) La rubrique « Autres » du chiffre d'affaires intègre les ventes de livres, ainsi que les facturations de services (enseignement).

Les règles de comptabilisation du chiffre d'affaires sont identiques selon les différentes lignes de produits (cf. paragraphe 2.11.1 : constatation du chiffre d'affaires en pratique à la livraison).

Les lignes de produits présentées dans cette ventilation du chiffre d'affaires ne constituent pas de secteurs opérationnels au sens de la norme IFRS 8.

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est donnée dans le paragraphe 5 sur l'information sectorielle.

L'analyse de la norme IFRS 15 n'a pas conduit à identifier d'autres axes de ventilation des revenus considérés comme pertinents.

La crise sanitaire n'a pas conduit à différer la constatation de chiffres d'affaires, en l'absence de risques clients avérés lors de la comptabilisation du chiffre d'affaires.

25 AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

Amortissements, dépréciations et provisions en résultat opérationnel	2020	2019
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(7 097)	(10 020)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(23 552)	(23 911)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation liés aux contrats de location	(1 957)	(2 021)
TOTAL DES DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS SUR IMMOBILISATIONS SUR RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(32 606)	(35 952)
Dépréciations sur actifs courants	976	(1 913)
Provisions	(55 968)	(1 510)
Provisions pour contrôle fiscal	213	74
Engagements sociaux	20 190	609
TOTAL DES VARIATIONS NETTES DES DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS ET DES PROVISIONS SUR RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(34 589)	(2 740)
TOTAL DES AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS SUR RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(67 195)	(38 692)

Amortissements, dépréciations et provisions en résultat financier	2020	2019
Dépréciations sur actifs financiers	(134)	213
Provisions		
Engagements sociaux	(624)	(1 785)
TOTAL DES VARIATIONS NETTES DES DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS ET DES PROVISIONS SUR RÉSULTAT FINANCIER	(758)	(1 572)

Amortissements, dépréciations et provisions en impôts sur les résultats	2020	2019
Provisions pour contrôle fiscal	7 773	1 188
TOTAL DES VARIATIONS NETTES DES DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS ET DES PROVISIONS EN IMPÔT SUR LES RÉSULTATS	7 773	1 188
TOTAL DES AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	(60 180)	(39 076)

Les variations nettes des amortissements, dépréciations et provisions, constatées en résultat opérationnel, par destination sont présentées ci-après :

Amortissements, dépréciations et provisions en résultat opérationnel par destination	2020	2019
Chiffre d'affaires	(49)	(144)
Coûts de production industrielle	(16 345)	(15 546)
Coûts de préparation et distribution	(6 991)	(5 865)
Coûts de promotion	(2 082)	(1 996)
Coûts de recherche	(230)	(215)
Coûts des affaires réglementaires	(118)	(60)
Coûts des fonctions support	(8 032)	(8 717)
Autres produits et charges opérationnels ⁽¹⁾	(33 348)	(6 149)
TOTAL	(67 195)	(38 692)

(1) Dont impact net de la réorganisation en France (cf. paragraphes 1 et 28).

26 CHARGES DE PERSONNEL EN RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Charges de personnel en résultat opérationnel par nature (hors impact de la réorganisation)	2020	2019
Rémunérations et charges sociales	(182 128)	(191 989)
Intéressement et participation	(8 019)	(10 967)
Engagements sociaux (coût hors impact de la réorganisation)	(8 220)	(5 528)
Autres charges de personnel	(7 089)	(7 743)
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL EN RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (HORS IMPACT DE LA REORGANISATION)	(205 456)	(216 227)

Le coût des engagements sociaux (hors coût financier et impact de la réorganisation), inclus dans les charges de personnel, est ventilé ci-après :

Coût des engagements sociaux (hors coût financier et impact de la réorganisation)	2020	2019
Indemnités de Départ à la Retraite	(3 242)	(1 615)
Accord de Préparation à la Retraite	(3 837)	(1 782)
TFR italien	(585)	(596)
Prépension belge	(3)	(12)
Médailles du travail et gratifications	(553)	(1 523)
TOTAL COÛT DES ENGAGEMENTS SOCIAUX (HORS COÛT FINANCIER ET IMPACT DE LA REORGANISATION)	(8 220)	(5 528)

Les charges de personnel par destination, hors impact de la réorganisation, ont évolué de la manière suivante :

Charges de personnel en résultat opérationnel par destination (hors impact de la réorganisation)	2020	2019
Coûts de production industrielle	(36 716)	(41 596)
Coûts de préparation et distribution	(57 675)	(60 767)
Coûts de promotion	(67 195)	(70 923)
Coûts de recherche	(875)	(885)
Coûts des affaires réglementaires	(6 983)	(6 707)
Coûts des fonctions support	(36 012)	(35 471)
Autres produits et charges opérationnels		122
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL EN RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (HORS IMPACT DE LA REORGANISATION)	(205 456)	(216 227)

Le montant supporté par BOIRON société mère au titre des régimes de retraite obligatoire et complémentaire s'est élevé à 16 268 K€ sur 2020, contre 17 131 K€ en 2019.

27 COÛTS DE RECHERCHE

Les coûts de recherche, correspondant aux frais de recherche pharmacologique, clinique et fondamentale (cf. paragraphe 2.4.2), s'élèvent à 3 516 K€ en 2020 contre 3 133 K€ en 2019 :

ils comprennent essentiellement des honoraires pour 1 860 K€ en 2020 (contre 1 595 K€ en 2019) et des charges de personnel (cf. paragraphe 26).

28 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Autres produits et charges opérationnels	2020	2019
Résultat sur cessions d'éléments d'actifs	1 432	889
Crédits d'impôts (dont crédit d'impôt recherche) ⁽¹⁾	1 263	1 600
Impacts de la cession du fonds de commerce et des actifs immobilisés de UNDA en Belgique		(5 875)
Dépréciations des marques, brevets et actifs immobilisés ALKANTIS		(2 069)
Réorganisation en France - dotations aux provisions et dépréciations	(58 714)	
Réorganisation en France - reprises de provisions des engagements sociaux	25 995	
Variations nettes des provisions	148	(1 023)
Résultat sur instruments dérivés (relatif aux couvertures commerciales)	1 590	(6)
Résultat de change sur opérations commerciales	(1 848)	437
Autres	(14)	29
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	(30 148)	(6 018)
Dont autres produits opérationnels	30 667	3 005
Dont autres charges opérationnelles	(60 815)	(9 023)

(1) Cf. paragraphe 2.6.

En 2020, les autres charges et produits opérationnels intègrent :

- 32 719 K€ d'impacts nets liés à la réorganisation annoncée en France en mars 2020 (cf. paragraphe 1), dont :
 - 58 714 K€ de charges se composant de :
 - 57 732 K€ au titre des dispositifs d'accompagnement (cf. paragraphe 20),
 - 926 K€ d'amortissements accélérés des constructions et agencements des établissements qui fermeront entre fin 2020 et fin 2021 (cf. paragraphe 8),
 - + 25 995 K€ de reprises de provisions au titre des engagements sociaux provisionnés par le passé (cf. paragraphe 19) :
 - + 14 047 K€ sur l'accord de préparation à la retraite,
 - + 10 632 K€ sur les indemnités de départ à la retraite, dont 3 768 K€ de produit à recevoir du fonds externalisé au titre du remboursement des indemnités de départ à la retraite qui seront versées dans le cadre de cette réorganisation,
 - + 1 316 K€ sur les médailles du travail.
- 1 588 K€ de plus-value sur la vente de l'établissement de Francheville dans le Rhône.

En 2019, les autres charges et produits opérationnels intégraient :

- les impacts de la cession du fonds de commerce et des actifs immobilisés de UNDA en Belgique (- 5 875 K€) :
 - 890 K€ de moins-value sur la cession du terrain et des constructions, intervenue en décembre 2019,
 - 2 000 K€ de compensation financière versée en 2020 au reprenneur pour la reprise du risque d'entreprise et du passif social, minorée du prix de vente des autres immobilisations corporelles et stocks de 800 K€,
 - 2 541 K€ de dépréciations nettes de pertes sur autres immobilisations et stocks avant leur transmission au 1^{er} janvier 2020,
 - 1 366 K€ de provision pour réorganisation, relative d'une part aux deux salariés qui ne seront pas repris par l'acquéreur et, d'autre part, aux honoraires de promotion fournis à titre gracieux au reprenneur pour les trois prochaines années,
 - + 122 K€ de reprise des engagements sociaux non transférés au reprenneur.
- la dépréciation des actifs (marques, brevets et matériels), acquis en 2017 auprès de la société ALKANTIS à hauteur de 2 069 K€.
- la constitution d'une provision pour réorganisation des activités en Belgique pour 898 K€.
- la plus-value sur la vente de l'ancien siège social de la filiale américaine pour 1 141 K€.

29 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Autres produits et charges financières	2020	2019
TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS	700	495
Dont rendement financier net estimé des placements externalisés des engagements sociaux ⁽¹⁾	496	492
Dont résultat sur instruments dérivés (relatif aux couvertures financières)	201	
TOTAL AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	(1 779)	(3 398)
Dont coût financier des engagements sociaux ⁽¹⁾	(1 120)	(2 277)
Dont résultat de change sur comptes bancaires et financiers	(385)	(45)
Dont résultat sur instruments dérivés (relatif aux couvertures financières)		(856)
Dont dépréciation des placements financiers FCPI	(134)	(65)
Dont frais bancaires sur opérations financières	(96)	(101)

(1) Cf. paragraphe 19.

30 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

30.1 Ventilation de la charge d'impôt

Impôts sur les résultats	2020	2019
Impôts exigibles	(13 884)	(22 322)
Impôts différés	2 876	(1 479)
TOTAL IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	(11 008)	(23 801)
Taux effectif	29,6 %	37,0 %

La différence entre la charge d'impôt comptabilisée et l'impôt qui serait constaté au taux nominal de BOIRON société mère, s'analyse comme suit pour les années 2019 et 2020 :

Impôts sur les résultats	2020	%	2019	%
Impôt théorique	(11 917)	32,0	(22 168)	34,4
Effet des taux d'imposition des filiales	319	(0,9)	(904)	1,4
Effet des différents taux d'imposition en France ⁽¹⁾	2 662	(7,2)	1 610	(2,5)
Différences permanentes	(215)	0,6	(1 267)	2,0
Non constatation d'impôt sur pertes ou bénéfices fiscaux	(209)	0,6	(2 592)	4,0
Provision pour contrôle fiscal ⁽²⁾	(384)	1,0	1 416	(2,2)
Crédits d'impôt, régularisation d'impôts différés et autres ⁽²⁾	(1 264)	3,4	104	(0,2)
TOTAL IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	(11 008)	29,6	(23 801)	37,0

(1) Un produit d'impôt différé de 2 552 K€ a été comptabilisé en résultat net, au 31 décembre 2020, au titre de l'anticipation de la baisse du taux d'impôt en France (baisse progressive jusqu'en 2022, pour atteindre 25,83 %, contre 32,02 % actuellement).

En 2019, une produit complémentaire de 1 393 K€ avait été comptabilisée à ce titre.

(2) Dont 1 093 K€ de passage en perte d'impôts différés actifs et 458 K€ de passif pour incertitudes fiscales en Espagne à la suite du contrôle fiscal dont la filiale fait l'objet.

L'impôt théorique du groupe (32,02 %) est calculé sur la base du taux applicable en France en 2020.

30.2 Analyse des impôts différés au bilan

La position des impôts différés au bilan a évolué comme suit :

Impôts différés	31/12/2019	Impact en résultat net	Impact en autres éléments du résultat global		31/12/2020
			Écarts actuariels sur engagements sociaux	Écarts de conversion et autres mouvements	
Impôts différés sur provisions réglementées	(12 224)	971			(11 253)
Impôts différés sur crédits bails et contrats de location IFRS 16	136	9		(13)	132
Impôts différés sur reports déficitaires	1 905	(1 200)		(1)	704
Impôts différés sur engagements sociaux	28 902	(2 598)	245		26 549
Impôts différés liés à la fiscalité locale	4 772	3 310		(300)	7 782
Impôts différés sur autres éléments	9 490	2 384		(80)	11 794
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS (1)	32 981	2 876	245	(394)	35 708
dont impôt différé actif net	33 010	2 844	248	(394)	35 708
dont impôt différé passif net	(29)	32	(3)		0

1) L'anticipation des baisses des taux d'impôt en France a amené à comptabiliser :

- un produit de 2 552 K€ en résultat net (cf. paragraphe 30.1),

- un produit de 1 109 K€ en autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au sein d'une même société, les impôts étant prélevés par la même administration fiscale.

Au 31 décembre 2020, le montant des impôts différés non constatés sur déficits reportables, par application des principes définis en paragraphe 2.6, s'élève à 6 909 K€ contre 7 602 K€ au 31 décembre 2019. Ils concernent principalement UNDA (Belgique), le Brésil, la Pologne, l'Inde et la Suisse.

31 RÉSULTAT PAR ACTION (HORS ACTIONS AUTO-DÉTENUES)

Résultat par action	2020	2019
Résultat net (en K€)	26 209	40 630
Nombre moyen d'actions sur l'exercice	17 508 151	17 512 257
RÉSULTAT PAR ACTION (en €)	1,50	2,32

La méthode de détermination du nombre moyen d'actions est décrite en paragraphe 2.11.4.

En l'absence d'instrument dilutif, le résultat moyen par action est égal au résultat moyen dilué par action.

32 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie nette du groupe atteint 234 313 K€ à fin 2020 contre 207 957 K€ à fin 2019.

La réconciliation entre la trésorerie du bilan consolidé et la trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie est la suivante :

Réconciliation de la trésorerie entre états financiers consolidés			2020	2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Bilan consolidé	Paragraphe 15	234 685	208 444
Trésorerie passive (incluse dans les emprunts et dettes financières courants)	Bilan consolidé	Paragraphe 17	372	487
Trésorerie nette	Tableau de flux de trésorerie consolidés		234 313	207 957

La trésorerie nette du groupe atteint 234 313 K€ à fin 2020 contre 207 957 K€ à fin 2019.

La variation de trésorerie (intégrant l'incidence des variations de cours des monnaies étrangères) s'élève à + 26 356 K€ en 2020, contre - 8 873 K€ en 2019. L'impact de la réorganisation en France dans les flux de trésorerie de 2020 est non significatif, l'essentiel des coûts sera payé en 2021 et 2022.

Les **flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles** s'élèvent à 68 268 K€ en 2020 contre 50 859 K€ en 2019, en augmentation de 17 409 K€. Cette évolution s'explique notamment par :

- la hausse de la capacité d'autofinancement (1 911 K€) est principalement liée aux économies effectuées sur les dépenses opérationnelles, qui compensent la baisse d'activité. Elle représente 20,4 % du chiffre d'affaires contre 18,5 % en 2019,
- la diminution des impôts versés (7 760 K€) en raison principalement de la baisse des acomptes versés en 2020 par BOIRON société mère, atténuée par le règlement fin 2020 du redressement du contrôle fiscal 2018 pour 7 693 K€,
- la hausse de la variation du besoin en fonds de roulement (7 738 K€). En 2020, la variation du besoin en fonds de roulement de - 15 755 K€ est liée principalement aux éléments suivants :
 - une hausse des stocks (15 933 K€) essentiellement aux Etats-Unis, sur l'ensemble des produits, et en France sur les spécialités et produits sous-traités,
 - une baisse des créances clients (9 070 K€) sous l'effet de la baisse d'activité, due à un faible niveau de pathologie grippale, notamment en Russie, aux Etats-Unis, en République tchèque et au Brésil. A l'inverse les créances progressent en France en lien avec les ventes plus élevées du mois de décembre 2020,
 - une hausse des autres créances de 4 424 K€ en France, principalement lié au produit à recevoir du fond externalisé des indemnités de départs à la retraite pour les personnes qui partiront dans le cadre des mesures d'âge du plan de réorganisation 2020,
 - une baisse des dettes fiscales de 1 571 K€ en France, notamment liée à la diminution des taxes pharmaceutiques basées sur le chiffre d'affaires,
 - un recul des dettes sociales de 2 876 K€ en France, principalement sur la dette de participation (en lien avec la baisse de rentabilité).

Les **flux de trésorerie liés aux investissements** se soldent par un décaissement net de 19 336 K€ contre 33 563 K€ en 2019. La baisse de 14 227 K€ est essentiellement constatée pour les investissements corporels. En 2020, les flux portent principalement sur :

- les acquisitions d'immobilisations corporelles pour 10 740 K€ :
 - investissement de matériels de production sur le site de Messimy,
 - aménagement du nouvel établissement sur le site de Sainte-Foy-lès-Lyon mis en service en 2020,
 - acquisition de matériels de stockage sur la plateforme logistique aux Olmes,
 - travaux de rénovation et d'aménagements de nos deux sites aux Etats-Unis.
- les cessions d'immobilisations corporelles pour 1 766 K€, avec principalement la vente de l'ancien établissement de Francheville (Rhône).
- les investissements en immobilisations incorporelles pour 9 961 K€ concernent les projets informatiques groupe : développement d'un nouvel Intranet et d'un site web professionnel pour les médecins et pharmaciens, amélioration de l'architecture du système d'information ainsi que la poursuite du CRM pour les visiteurs médicaux, de la mise en place du Cloud et du projet sur la distribution groupe.

Les **flux de trésorerie liés aux opérations de financement** se soldent par un décaissement net de 21 522 K€ contre 27 187 K€ en 2019. Ils intègrent principalement :

- le versement des dividendes pour 18 380 K€ (contre 25 389 K€ en 2019),
- la variation des dettes financières locatives et intérêts afférents pour 2 312 K€, résultants de l'application, depuis 2019, de la norme IFRS 16 sur les contrats de location,
- le remboursement de la dette de participation bloquée des salariés en France pour 1 254 K€,

Aucun achat d'action en dehors du contrat de liquidité n'est intervenu en 2020 comme en 2019.

33 ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Le groupe BOIRON n'a pas d'engagement hors-bilan lié aux acquisitions et cessions de filiales (engagements de rachat d'actions...).

Les engagements hors-bilan liés aux acquisitions d'actifs isolés concernent l'acquisition des marques et brevets de la société ALKANTIS. Le prix de cette acquisition en 2017, financée sur fonds propres, était de 2 495 K€. Le contrat prévoit également le versement d'un complément de prix au profit du cédant :

- de 10 % du chiffre d'affaires net de remises excédant 10 M€ réalisé en 2022 sur ce produit, versé en 2023, avec un plafond de complément de prix de 2 M€,
- de 10 % du chiffre d'affaires net de remises excédant 20 M€ réalisé en 2027 sur ce produit, versé en 2028 avec un plafond de complément de prix de 4 M€.

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de ce complément de prix car les conditions de comptabilisation ne sont pas remplies. Pour information, les actifs (marques, brevets et matériel de fabrication) ont été dépréciés en totalité en 2019 pour 2 069 K€.

Au 31 décembre 2020, il n'existe aucune clause pouvant déboucher sur d'autres engagements à l'exception de ceux présentés en paragraphe 10.

Les engagements hors-bilan liés aux activités opérationnelles du groupe sont décrits ci-après :

Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles	31/12/2020		Échéances		31/12/2019
		À moins d'un an	De un an à cinq ans	À plus de cinq ans	
Engagements reçus	171	171	0	0	452
Garanties immobilières	171	171			452
Engagements donnés	10 717	3 439	6 392	886	12 795
Cautions bancaires	612	612			647
Cautions fiscales et douanières	886			886	822
Engagement de rachat de parts de FCPI	4 088	256	3 832		4 453
Contrats de location ⁽¹⁾	5 131	2 571	2 560		6 873

(1) Ce poste inclut les engagements liés aux contrats de location de véhicules, non retraités dans les comptes consolidés selon la norme IFRS 16. Ce montant n'est pas actualisé. Les contrats sont essentiellement des contrats de moins de trois ans.

34 ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

34.1 Litiges au Canada

BOIRON Canada a fait l'objet de deux plaintes de consommateurs, le 16 mars 2012 en Ontario et le 13 avril 2012 au Québec, visant à l'ouverture d'actions de groupe (« class actions »).

Au Québec, la Cour supérieure de Montréal a rejeté la demande par jugement en date du 19 janvier 2015. La Cour d'appel du Québec a infirmé ce jugement le 26 octobre 2016 et a autorisé l'ouverture de la procédure de « class action ». Notre filiale canadienne a interjeté un recours contre la décision de la Cour d'appel devant la Cour suprême du Canada.

La Cour suprême a rejeté ce recours en mai 2017. Cette procédure se poursuit au fond devant la Cour supérieure du Québec.

En Ontario, la procédure n'a pas évolué depuis le dépôt de plainte.

À ce stade, le groupe BOIRON n'est pas en mesure d'évaluer le risque afférent à ces affaires. Par conséquent, les principes définis en paragraphe 2.9.4 ne nous ont pas conduits à constater de provision au 31 décembre 2020. Aucune évolution notable n'a été constatée en 2020.

34.2 Litige en France

Un différend commercial nous oppose à la société auprès de laquelle nous avons acquis les marques et brevets du dispositif médical relatif à une compresse stérile à effet refroidissant appelée « Alkantis Ice Stérile ».

L'application des principes définis en paragraphe 2.9.4 des comptes consolidés, ne nous a pas conduits à constater de provision au 31 décembre 2020. Aucune évolution notable n'a été constatée en 2020.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

35 PARTIES LIÉES

35.1 Entreprises liées

	SODEVA ⁽¹⁾		CDFH ⁽²⁾		IFCH ⁽²⁾		CEDH ⁽²⁾	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Achats de biens							32	55
Ventes de biens								
Prestations de services données	9	8	170	271			210	221
Prestations de services reçues			35	20	8	5	2 351	2 597
Total créances			25	79			56	59
Total dettes			24	7			643	768

(1) Holding familiale BOIRON.

(2) Associations pour le développement de l'homéopathie.

35.2 Rémunérations dues aux organes d'administration et de direction

Les rémunérations brutes dues aux dirigeants et autres administrateurs non dirigeants sont les suivantes :

Rémunérations brutes dues	Dirigeants	Autres administrateurs non dirigeants
Rémunération fixe	841	357
Rémunération variable liée au contrat de travail ⁽¹⁾	553	32
Rémunération variable liée à la fonction de mandataire social ⁽²⁾		
Autre rémunération		
Honoraires		20
Rémunérations allouées aux membres du Conseil	26	241
Avantages en nature ⁽³⁾	85	3
Total des revenus bruts dus 2020	1 505	653
Rappel du montant des revenus bruts dus en 2019	1 421	394
Avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de départ à la retraite et accord de préparation à la retraite)	659	357
Autres avantages à long terme (médaille du travail)	92	54

(1) La rémunération variable liée au contrat de travail se compose de la prime d'intéressement, de la participation légale, de la prime d'intéressement au résultat et de l'abondement au PEE et au PERCO.

(2) La rémunération variable liée à la fonction de mandataire social est constituée de la prime d'intéressement basée sur le résultat opérationnel du groupe des mandataires sociaux n'ayant pas de contrat de travail.

(3) Il s'agit des avantages liés à la retraite, à la prévoyance, à l'assurance perte d'emploi des dirigeants (68 K€) et à la mise à disposition d'une voiture de fonction (19 K€).

36 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux comptes pris en charge en 2020 et 2019 sont les suivants :

Honoraires des Commissaires aux comptes pris en charge ^{(1) (2)} (Montant HT en K€)	MAZARS		DELOITTE	
	2020	2019	2020	2019
Certification des comptes	126	122	126	118
Services autres que la certification des comptes requis par les textes légaux ⁽³⁾	6	6	6	6
Services autres que la certification des comptes non requis par les textes légaux ⁽³⁾	3			
TOTAL	135	128	132	124

(1) Concernant la période à considérer, il s'agit des prestations effectuées au titre d'un exercice comptable et prises en charge au compte de résultat de ce dernier.

(2) Les honoraires ici présentés sont ceux fournis par les Commissaires aux comptes de BOIRON société mère aux sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation. Ils n'incluent pas les honoraires facturés par leurs réseaux.

(3) Cette rubrique reprend les diligences et prestations rendues par le Commissaire aux comptes.

Elles peuvent être requises par des dispositions légales ou fournies à la demande du groupe ou de ses filiales.

Les informations données dans ce tableau sont établies en conformité avec le règlement ANC n° 2016-09.

37 ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Il n'a pas été identifié d'évènement post-clôture pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers du groupe.